LE SANCTUAIRE MÉTROAQUE DE VIENNE

(FRANCE)

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES AUX RELIGIONS ORIENTALES DANS L'EMPIRE ROMAIN

PUBLIÉES PAR

M. J. VERMASEREN

TOME QUATRE-VINGT-TROISIÈME

ANDRÉ PELLETIER

LE SANCTUAIRE MÉTROAQUE DE VIENNE

(FRANCE)

LEIDEN
E. J. BRILL
1980

ANDRÉ PELLETIER

LE SANCTUAIRE MÉTROAQUE DE VIENNE
(FRANCE)

AVEC 8 FIGURES ET 23 PLANCHES

LEIDEN
E. J. BRILL
1980

ISBN 90 04 06109 6

Copyright 1980 by E. J. Brill, Leiden, The Netherlands

All rights reserved. No part of this book may be reproduced or translated in any form, by print, photoprint, microfilm, microfiche or any other means without written permission from the publisher

PRINTED IN THE NETHERLANDS

A la mémoire de Johannès Ruf
conservateur des musées de Vienne
pendant trente ans
instigateur des «fouilles de Cybèle»

TABLE DES MATIÈRES

Table des figures VIII

Bibliographie IX

Introduction 1

Première partie. La mise au jour des vestiges 3
  1. Les découvertes anciennes 3
  2. Les fouilles récentes 10

Deuxième partie. Description des vestiges architecturaux. . . 13
  1. Le théâtre des Mystères 15
  2. Le temple 24
  3. Les autres constructions. Une maison à péristyle 30

Troisième partie. Les monuments figurés 37
  Catalogue 39

Quatrième partie. Desservants et fidèles du culte Métroaque 43
  1. Les desservants 43
    Catalogue 45
  2. Les fidèles 46
    Répertoire des noms religieux à Vienne 48

Table des planches 51

Planches I-XXIII

TABLE DES FIGURES

1. Plan de Vienne 4
2. Plan de l'ancien hôpital et de ses dépendances 6
3. Plan des fouilles de 1867 9
4. Plan des vestiges du sanctuaire de Cybèle 14
5. Plans comparés (à même échelle) du théâtre des Mystères de Vienne et du théâtre d'Apollonie d'Illyrie. 17
6. Coupe stratigraphique au pied du mur occidental du théâtre 23
7. Plan du temple de Cybèle 26
8. Coupe stratigraphique sous le podium du temple de Cybèle 29

BIBLIOGRAPHIE

Bresse, F., Notes historiques sur l'hôpital de Vienne, dans *Bull. Soc. Amis de Vienne*, 19-20, 1923-1924, p. 17-38

Delorme, T.-C., *Rapport sur les fouilles exécutées dans les jardins de l'hospice de Vienne pendant les mois de mai, juin et juillet 1838*, Vienne, 1842, 63 p.

——, *Premier rapport sur les fouilles exécutées à Vienne en 1842*, Vienne, s. d., 15 p.

Christophe, J., et Pelletier, A., Nouvelles mosaïques de Vienne (Isère), dans *Gallia*, XXV-1, 1967, p. 87-109.

Gallia, Informations historiques, XII-2, 1954, p. 465; XIV-2, 1956, p. 266; XVI-2, 1958, p. 376-377; XVIII-2, 1960, p. 366; XXII-2, 1964, p. 511-517; XXIV-2, 1966, p. 501-507; XXVI-2, 1968, p. 583-586; XXIX-2, 1971, p. 425.

Le Glay, M., Pelletier, A., Bocquet, A., Découvertes archéologiques récentes dans la circonscription de Grenoble, dans *Actes du 89ème congrès des Sociétés Savantes — Lyon, 1964*, p. 96-114.

Pelletier, A., Nouveautés sur l'histoire de Vienne: Les fouilles du «temple de Cybèle», dans *Cahiers d'Histoire*, XI-1, 1966, p. 9-16.

——, Les fouilles du «temple de Cybèle» à Vienne (Isère). Rapport provisoire, dans *Revue Archéologique*, n.s., 1, 1966, p. 113-150.

——, Verre à décor bachique trouvé à Vienne (Isère), dans *Gallia*, XXV-2, 1967, p. 169-173.

——, Construction augustéenne et dépotoir tibérien dans le sanctuaire métroaque de Vienne (Isère), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, IX, 1976, p. 115-142.

——, Le culte métroaque chez les Allobroges, dans *Hommages à Maarten J. Vermaseren*, II, Leiden, 1978, p. 922-930.

Picard, Ch., Un sacrifice métroaque à Vienne (Isère), dans *Revue Archéologique*, XXVI, 1946, p. 159-162.

——, Vestiges d'un décor sculptural au théâtre des mystères de Cybèle et Attis à Vienne (Isère), *ibid.*, XLV, 1955, p. 59-62.

——, Le théâtre des mystères de Cybèle-Attis à Vienne (Isère) et les théâtres pour représentations sacrées à travers le monde méditerranéen, dans *C.R.A.I.*, 1955, p. 229-248.

Soulié: Rapport de M. Soulié, chargé de l'examen de plusieurs brochures relatives à des fouilles archéologiques exécutées à Vienne en 1838, 1841 et 1842, dans *Bull. Soc. de Statistique des Sciences Naturelles et des arts industriels du département de l'Isère*, 3, 1845, p. 88-92.

Turcan, R., Cybèle et la déesse syrienne; à propos d'un relief du Musée de Vienne, dans *R.E.A.*, LXIII, 1961, p. 45-54.

——, *Les religions de l'Asie dans la vallée du Rhône*, Etudes préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain, t. 30, Leiden, 1972.

INTRODUCTION

Vienne possède un ensemble cultuel métroaque unique dans le monde romain, composé d'un temple, d'un théâtre de Mystères et de plusieurs salles destinées, peut-être, au logement du personnel cultuel. Le quartier métroaque est situé sur la rive gauche du Rhône, en contre-bas du théâtre romain, c'est-à-dire au coeur même de la cité antique. Son identification, rendue très difficile par l'enchevêtrement de constructions de plusieurs époques, allant du Ier siècle av. au IIIème siècle ap. J.-C., est récente. C'est en 1955 que pour la première fois Charles Picard, preuves à l'appui, affirma l'existence d'un théâtre des Mystères de Cybèle et d'Attis et, du même coup, ruina l'identification qui, jusqu'alors, avait prévalu, celle d'un escalier monumental [1]. L'affirmation de Ch. Picard est loin, cependant, de faire l'unanimité chez les historiens et les archéologues [2]. Aussi, avant de nous livrer à l'historique des fouilles qui ont vu le dégagement des différentes constructions et à la description des monuments réunis dans ce quartier, nous a-t-il semblé nécessaire de mettre un terme que nous souhaitons définitif à la polémique, en montrant le caractère artificiel de la première identification.

L'hypothèse des escaliers est née de l'imagination, dont on sait qu'elle était fertile, de Jules Formigé [3]. Hormis l'inventeur, je crains que tous ceux qui ont suivi celui-ci dans cette voie n'aient jamais visité Vienne et c'est la seule chose que l'on doive regretter [4]. Car, en visitant le chantier de l'ancien hôpital, ils se seraient immédiatement aperçu de l'absurdité de leur affirmation.

---

[1] Ch. Picard, Le théâtre des Mystères de Cybèle-Attis à Vienne (Isère) et les théâtres pour représentations sacrées à travers le monde méditerranéen, in *C.R.A.I.*, 1955, p. 229-248.

[2] Cf. les réserves de P.-M. Duval, in *R.E.A.*, 58, 1956, p. 285.

[3] J. Formigé, Monuments romains, in *86ème Congrès Arch. de France*, Valence-Montélimar, 1923, p. 31-32. La mention figure cependant dans une note de Cochard (in N. Chorier, *Antiquités de la ville de Vienne, métropole des Allobroges, capitale de l'Empire romain dans les Gaules*, 2ème éd., Lyon, 1828, p. 388) qui l'attribue à l'ingénieur lyonnais Perrache, dans la première moitié du XVIIIème siècle.

[4] Cf. en dernier lieu R. Turcan, *Les religions de l'Asie dans la vallée du Rhône* (t. 30 des *Études préliminaires*), Leiden, 1972, p. 70 et J. Rougé, in *Cahiers d'histoire*, XVIII-2, 1973, p. 184 (C.R. de l'ouvrage de R. Turcan).

L'hypothèse des escaliers est irrecevable pour quatre raisons:

1 — Les substructions qui auraient porté les degrés des soi-disants escaliers, au lieu d'être rectilignes, sont courbes. Ainsi, aurait-on construit des escaliers dont la forme imitait les gradins circulaires d'un théâtre ?

2 — Imagine-t-on un escalier bordé, de chaque côté, par un mur qui surplombe de 11 m le degré inférieur ?

3 — Conçoit-on un escalier dont la largeur atteint 34 m ?

4 — Enfin le principe d'un escalier est de mettre en communication deux espaces qui ne sont pas sur le même plan. Si le degré inférieur correspond au plan du bas, faut-il que le degré supérieur arrive de plain-pied sur le plan du haut. Or, le mur Nord portant la trace des substructions qui supportaient les pseudo-degrés, on s'aperçoit que, parvenu au sommet de l'escalier, le piéton devait effectuer un saut de plus de 10 m pour accéder à la terrasse supérieure située en contre-bas.

Nous croyons que le lecteur comprendra que nous ne nous appesantissions pas à démontrer l'irrecevabilité de l'hypothèse de l'escalier. La dernière remarque suffirait à elle seule à condamner l'escalier, nous dirions, par ironie, parce qu'il serait dangereux physiquement de le gravir jusqu'à son sommet.

En contre-partie, combien facile à démontrer nous apparaît l'hypothèse du théâtre de Mystères, justifiant:

— la construction quadrangulaire,
— l'architecture à redens des murs latéraux,
— la courbe des gradins qui s'appuient contre ces murs,
— les quelques témoignages métroaques retrouvés à proximité.

Sur tous ces points nous reviendrons en détail. Nous tenons seulement à affirmer que, pour nous, il n'existe pas d'hypothèse mais une certitude, celle d'être en présence d'un théâtre de Mystères. Et si le lecteur nous suit avec réticence, qu'il nous propose alors une interprétation un peu plus sérieuse que celle de l'escalier.

PREMIÈRE PARTIE

LA MISE AU JOUR DES VESTIGES

Après sa destruction, le sanctuaire de Cybèle fut recouvert par une nouvelle construction, l'hôpital de Vienne. Ses vestiges ne furent exhumés qu'un 1938, lors de la démolition de l'hôpital. Aussi, dans l'histoire de leur mise au jour, doit-on distinguer deux étapes successives:

— celle des découvertes antérieures à 1938, qui furent partielles et souvent occasionnelles;

— celle des fouilles postérieures à 1938, qui furent systématiques et concernèrent l'ensemble du monument.

I. LES DÉCOUVERTES ANCIENNES

L'histoire de l'hôpital de Vienne est très mal connue, en particulier ses origines [1]. L'historiographie viennoise place la fondation de l'hôpital au XIème siècle [2]. En effet, parmi les archives hospitalières, figure un acte daté du 5 octobre 1550 qui nous apprend que l'hôpital avait déjà plus de 500 ans et «qu'il fut fondé par un religieux de Saint-Pierre, nommé Heracleus vivant pour lors, par Andegarius (= Leodegarius, Léger) archevêque de Vienne et par Vingetius, abbé dudit Saint-Pierre qui autorisèrent la dite fondation et que, en l'an 1152, un autre abbé de la dite abbaye Saint-Pierre donna au dit hôpital le territoire appelé de Capreysia, sous la cense de dix setiers de froment et de quatre setiers de seigle, depuis réduite» [3].

Confirmation de cette ancienneté nous est apportée par une charte

---

[1] Quelques renseignements pourraient peut-être nous être fournis par le fonds d'archives de l'hôpital, entreposé dans le nouvel établissement et dont le dépouillement, tâche colossale, étant donné le nombre de documents, n'a jamais été entrepris.

[2] P. Bresse, Notes historiques sur l'hôpital de Vienne, in *Bull. Soc. Amis de Vienne*, 19-20, 1923-1924, p. 17-18.

[3] Transcription de P. Bresse.

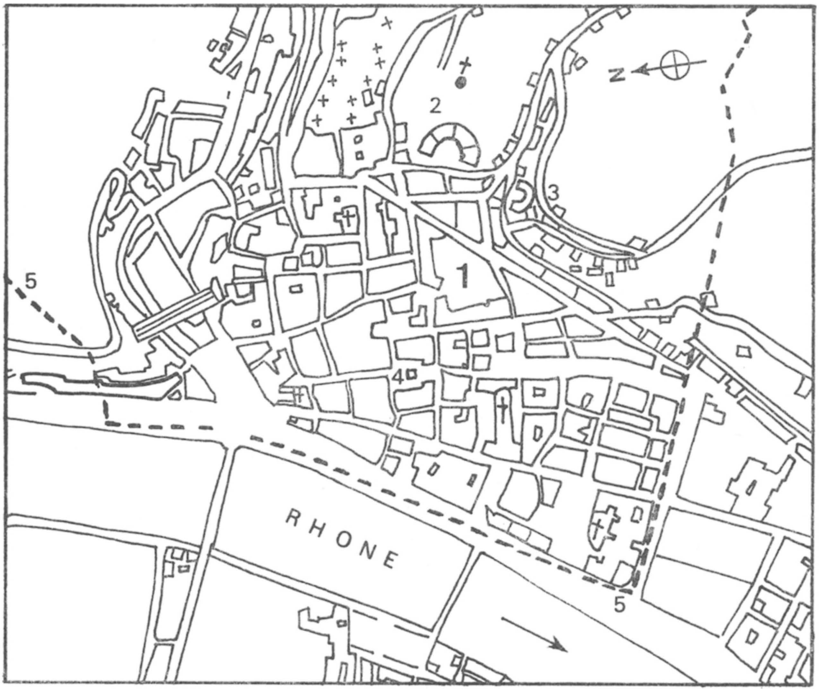

Fig. 1. Plan de Vienne.
1. Sanctuaire de Cybèle; 2. Théâtre; 3. Odéon; 4. Temple d'Auguste et de Livie; 5. Tracé de l'enceinte augustéenne.

de l'abbaye de Saint-André-le-Bas, datée d'environ 1070 et faisant état de la concession d'une dîme et du travail de deux boeufs à la «maison de l'aumône» (*elemosinaria domus*) [4] nom qui ne peut que désigner l'hôpital.

Ainsi, ces deux documents laissent à penser que l'hôpital de Vienne existait au milieu du XIème siècle [5]. Or les vestiges les plus récents concernant le sanctuaire métroaque sont un lot de monnaies du IVème siècle (de Constantin à Gratien) découvertes en 1965 au niveau du podium du temple de Cybèle [6]. Il y a donc un intervalle de sept siècles entre la destruction probable du sanctuaire et l'érection de l'hôpital. Quelle construction succéda au sanctuaire et précéda l'hôpital? Nous l'ignorons [7].

---

[4] U. Chevallier, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas de Vienne*, Lyon, 1869, p. 194, n° 253.

[5] Dans ses *Antiquités de la ville de Vienne*, dont la première édition date de 1658, N. Chorier rapporte qu'à cette époque l'institution de l'hôpital était déjà considérée comme fort ancienne et il indique que son fondateur (qu'il appelle Heradus et non Heracleus) était contemporain de l'archevêque saint Léger qui mourut vers 1040 (p. 374). (En réalité Léger fut archevêque de 1030 à 1070).

A l'origine, l'hôpital de Vienne portait donc le nom de «maison de l'aumône»; puis il fut placé sous le patronage de saint Paul. On lui donna aussi le nom de Grand Hôtel-Dieu, qu'il a gardé jusqu'au XVIème siècle. En 1593, fut créée, dans l'hôpital, sous le nom de Charité, une confrérie qui avait la charge de secourir les pauvres. Son importance fut accrue, cinquante ans plus tard, lorsque Marguerite de La Beaume de Suze, épouse de Charles de Bourbon, comte de Busset et de Virignieux, fonda, par son testament du 26 novembre 1644, l'hospice de la Charité, voisin de l'hôpital [8] et dont les derniers vestiges, la chapelle et le porche d'entrée, furent détruits en 1973, pour laisser la place à une Maison de Retraite.

En janvier 1758, l'hôpital fut détruit par un incendie [9]. Les travaux de reconstruction qui commencèrent presque aussitôt ne furent achevés qu'en 1816 [10]. A cette occasion, les historiens viennois font état de la découverte de vestiges d'époque romaine [11]. Dans un manuscrit resté inédit, rédigé en 1785, P. Schneyder, qui en fut sans doute le témoin oculaire, signale que la reconstruction de l'hôpital «offrit aux curieux une infinité de morceaux précieux» [12]. Et

---

[6] A. Pelletier, *Vienne Gallo-Romaine au Bas-Empire. 265-468 ap. J.-C.*, Lyon, 1974, p. 39-40.

[7] La destruction de l'hôpital, à partir de 1938, ne fut pas suivie avec suffisamment d'attention pour que l'on puisse, éventuellement, répondre à cette question.

[8] Inventaire des Manuscrits de la bibliothèque municipale de Vienne M.216 (= Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques de France, n° 236).

[9] Notes de M. Morel, curé de Montrigaud, in *Bull. Soc. départ. d'Archéol. et de Statistique de la Drôme*, t. XV, 1881, p. 209-219.

[10] Note de Cochard, in Chorier, *Ouv. cité*, p. 367.

[11] La découverte la plus ancienne eut lieu en 1558. Il s'agissait d'un fragment de corniche (*Antiquités de Vienne-en-Dauphiné et de quelques autres villes de la même province*. Recueil de planches dessinées par P. Rostaing de Vienne vers 1580. Manuscrit latin n° 9910 de la Bibliothèque Nationale, publié avec analyse et commentaires, éd. de *Vienna*, 1924, p. 39).

[12] Cat. Man. Bib. Vienne, M.10 (= Cat. Man. Bib. France, 97), Fol. 27.

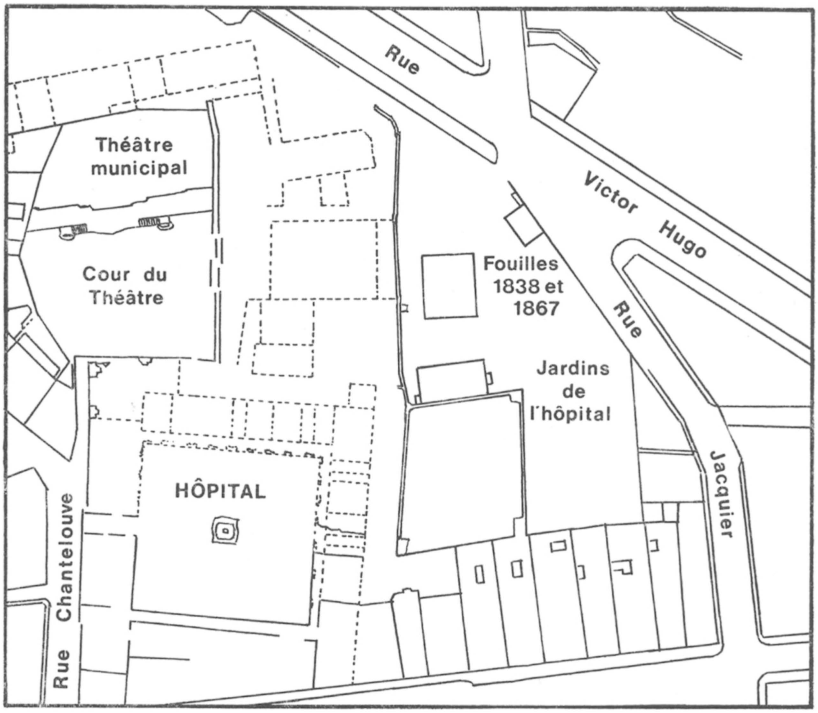
Rue
Victor Hugo
Théâtre municipal
Cour du Théâtre
Fouilles 1838 et 1867
Rue
Jardins de l'hôpital
Jacquier
HÔPITAL
Rue Chantelouve

Fig. 2. Plan de l'ancien hôpital et de ses dépendances.

l'auteur de citer, pêle-mêle, des fûts et des bases de colonnes, des chapiteaux des différents ordres, des fragments d'entablements, de corniches et de frises, enfin une grande quantité de monnaies anciennes. A la page suivante, P. Schneyder parle de la découverte de plusieurs fragments de statues et d'autels tauroboliques ornés de bas-reliefs [13]. Dans un autre manuscrit, publié cette fois, P. Schneyder précise que ce sont les restes de vingt-deux colonnes d'ordre corinthien, en marbre d'Espagne, de 7 m de longueur qui ont été mis au jour lors de la reconstruction de l'hôpital et de divers travaux effectués à l'archevêché voisin [14]. Ces colonnes «étaient renversées sur un magnifique pavé de marbre couvert de cendres et de charbons».

---

[13] *Ibid.*, fol. 28.

[14] Cat. Man. Bib. Vienne, M. 11 (= Cat. Man. Bib. France, 98), publié par E.-J. Savigné sous le titre: *Histoire des Antiquités de la ville de Vienne*, Vienne, 1880, p. 76.

Cochard, dont le récit paraît inspiré de celui de Schneyder, cite la même découverte, en précisant qu'une partie des vingt-deux colonnes était en marbre de Paros [15]. Malheureusement, la localisation de ces vestiges est très imprécise. Si, dans le manuscrit inédit, Schneyder parle uniquement de la reconstruction de l'hôpital, dans le manuscrit publié, en revanche, il associe la reconstruction du bâtiment à divers travaux effectués à l'archevêché, voisin de l'hôpital à l'Ouest et, par conséquent, construit sur des ruines romaines qui n'appartiennent plus au sanctuaire métroaque. De plus, aucun fragment de statues et d'autels tauroboliques ne nous est parvenu. Néanmoins, la découverte de témoins du culte métroaque à une époque où l'hypothèse de l'existence à cet endroit d'un sanctuaire de Cybèle n'avait jamais été formulée ne peut que renforcer notre conviction sur la justesse de l'identification actuelle.

D'autant qu'une autre découverte, effectuée en 1648, sur l'emplacement de ce que Chorier croit être un temple de Mars et de la Victoire se rapporte déjà au culte métroaque [16]. Il s'agit d'un fragment d'autel taurobolique, aujourd'hui disparu [17]. Or le lieu de la découverte se situe «presque en droite ligne (de) la porte triomphale» (le portique), donc dans les jardins de l'hôpital. A cette occasion, Chorier fait état de la mise au jour d'une «grotte» qui renfermait des os, des cendres et des charbons, d'un «pavé de grandes pierres toutes d'une largeur et d'une épaisseur peu communes», de deux colonnes, d'une mosaïque, enfin d'une «tête de pierre de quelque déesse(!)».

Les premières fouilles eurent lieu vingt ans après la reconstruction de l'hôpital, en 1838. Comme les suivantes, elles se déroulèrent dans la partie Sud-Est du sanctuaire, alors occupée par les jardins de l'hôpital. Le conservateur du Musée de cette époque nous a laissé une relation détaillée de ces fouilles [18]. Après avoir rappelé que «d'après une opinion déjà ancienne, et qui s'est conservée chez quelques personnes âgées, aucun point de notre ville ne recélait plus de marbres et de débris romains enfouis sous le sol que les jardins de l'hospice», l'auteur décrit les vestiges mis au jour. Un premier sondage qui atteignit une profondeur de 6,67 m révéla la superposition d'un massif de maçonnerie très étendu, recouvert d'un dallage, et d'un couloir voûté en berceau et coupé par deux murs délimitant ainsi un espace rectangulaire. Celui-ci avait déjà été exploré en 1806 et l'on y avait retiré des tronçons de colonnes en marbre blanc et violet et des fragments de marbre blanc sculptés dont, en particulier, la tête de la divinité (peut-être Vénus) représentée sur un grand relief mythologique, exposé aujourd'hui au Musée lapidaire [19]. Dans le couloir, l'on découvrit alors un bassin rectangulaire, avec une margelle en pierres de taille [20]. En dégageant les terres autour du bassin, apparut une couche d'incendie, datée par les monnaies (un bronze gaulois et un denier de l'époque triumvirale) de la fin du Ier siècle av. J.-C. et d'où l'on recueillit, outre des fragments de tuiles, de briques et de poterie commune, une spatule en bronze, une lampe en terre cuite ornée d'une tête de lion et deux anses d'amphores marquées: Q.A.T.R. et ACV [21]. Un deuxième sondage, effectué à l'Ouest, mit au jour un nouveau

---

[15] *Ouv. cité*, p. 388-389. Il faut, naturellement, accueillir avec la plus grande réserve ces identifications de marbres antiques.

[16] *Ouv. cité*, p. 359 et s.

[17] Cf. *infra*, p. 42.

---

[18] T.-C. Delorme, *Rapport sur les fouilles exécutées dans les jardins de l'hospice de Vienne, pendant les mois de mai, juin et juillet 1838*, Vienne, 1842, 63 p. Cf. aussi, Rapport de M. Soulié, chargé de l'examen de plusieurs brochures relatives à des fouilles archéologiques exécutées à Vienne en 1838, 1841 et 1842, in *Bull. de la Soc. de Statistique des Sciences Naturelles et des arts industriels du départ. de l'Isère*, t. 3, 1845, p. 88-92.

Dans une autre étude, T.-C. Delorme mentionne la découverte dans ces mêmes jardins, peu avant 1838, d'une mosaïque formée de grands compartiments alternativement noirs et blancs, puis, en 1838, de fragments de mosaïques antiques de Vienne, in *Revue de Vienne*, I, 1838, p. 428-443).

[19] T.-C. Delorme, *Description du Musée de Vienne* (*Isère*), Vienne, 1841, n° 176; Espérandieu, *Recueil Général des Bas-Reliefs de la Gaule*, I, n° 337; E. Will, *La sculpture romaine au Musée lapidaire de Vienne*, Vienne, 1952, n° 66, pl. VI.

[20] Les cotes données par Delorme sont les suivantes — Longueur: 2,50 m; largeur: 1,70 m; profondeur: 1,27 m.

[21] *CIL*, XII, 5683, 34a et 59. Cf. Callender, *Roman Amphorae*, Londres, 1965, n° 1422 (Q. ANT. RVG.) et 22a.

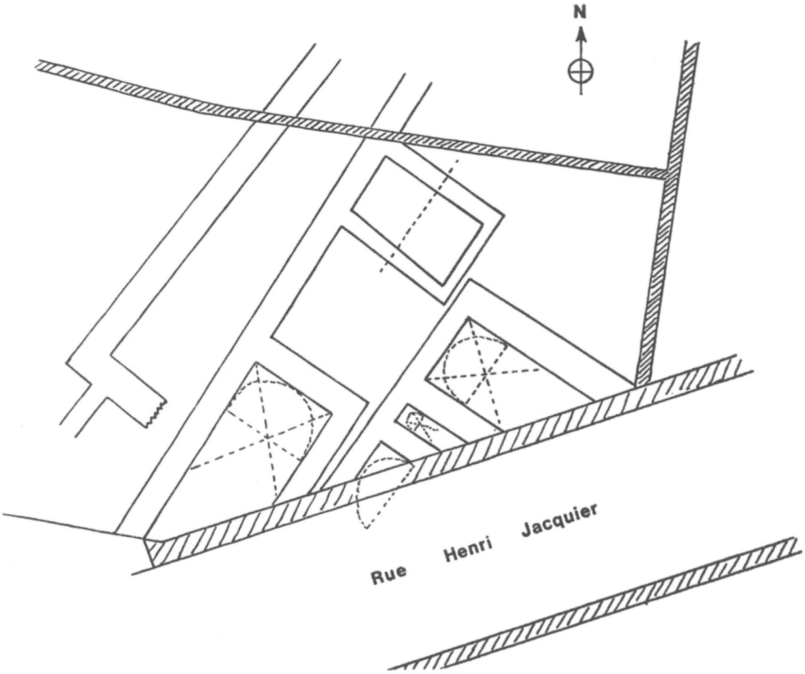

Fig. 3. Plan des fouilles de 1867.

bassin [22], situé plus haut que le précédent en raison de la pente naturelle du terrain, ainsi que le canal d'alimentation en eau et le conduit d'évacuation construit en forme de puisard dans l'angle Sud-Ouest du bassin. Sous celui-ci, dont le fond avait disparu, on retira d'une couche d'incendie des fragments de *tegulae*, de briques, de marbres, de mosaïques et de stuc.

Si les vestiges rencontrés lors des deux premiers sondages ont disparu au moment du percement de la rue Victor Hugo, quelques années plus tard, en revanche, la petite salle découverte lors du troisième sondage, situé au Nord du précédent, est encore visible dans la partie haute du sanctuaire. Très dégradée depuis 1838, ayant perdu en particulier les murs de briques qui s'élevaient en avant des murs de moellons au Nord, à l'Est et au Sud, elle fut de nouveau exhumée en 1967. Aussi en donnerons-nous une description dans la seconde partie de cette étude.

---

[22] Cotes- Longueur: 5,62 m; largeur: 4,34 m; profondeur: 1,67 m.

Trois autres campagnes de fouilles eurent lieu, en 1867, en 1878 et en 1891-1892, dans les jardins de l'hôpital, mais seule la première porte sur l'emplacement du sanctuaire métroaque. Les deux autres se déroulèrent plus à l'Est, de l'autre côté de la rue Victor Hugo, nouvellement percée. Les fouilles de 1867 complètent notre connaissance de la partie Sud-Est du sanctuaire [23]. Au Sud du couloir souterrain dégagé en 1838, on mit au jour trois nouveaux couloirs voûtés qui surmontaient un niveau d'habitat, composé de plusieurs salles dallées, d'un vestibule d'accès à un péristyle dont il subsistait, en place, deux bases de marbre blanc, près desquelles gisaient une colonne en granit gris, un fragment d'une autre colonne en brèche violette, un tuyau de plomb marqué C.AB.MAT., un moulin en pierre volcanique et un fragment de mortier en marbre.

Pour l'histoire du site postérieure à l'Antiquité, nous devons retenir de ces campagnes de fouilles que les vestiges du sanctuaire détruit furent recouverts par un massif de maçonnerie épais de 0,60 m, porté sur voûtes et sur lequel s'élevèrent de nouvelles constructions.

La moisson des découvertes du XIXème siècle est riche en éléments d'architecture (colonnes de brèche violette) et de sculptures (bases et chapiteaux de marbre blanc, fragments de relief mythologique). Il est cependant impossible de préciser la nature des monuments auxquels ils appartenaient. Les historiens viennois ont voulu rapporter ces vestiges à ceux d'un temple, temple de Mars et de la Victoire pour Chorier [24], temple de Castor et Pollux pour Schneyder [25]. En fait, ces identifications ne reposent sur aucun témoignage sérieux, si ce n'est la magnificence des vestiges retrouvés.

II. LES FOUILLES RÉCENTES

La destruction de l'hôpital commença en 1938. Elle dura plusieurs années. Parallèlement, des fouilles furent entreprises dès avril 1939 par J. Formigé, Inspecteur général des Monuments Historiques et par J. Ruf, Conservateur des Musées de Vienne; elles durèrent, presque sans interruption, jusqu'en 1960 [26]. Après avoir dégagé l'élément de portique voisin [27], l'effort des deux archéologues porta essentiellement sur les deux monuments principaux du sanctuaire, le théâtre et le temple.

---

[23] Rapports de fouilles déposés aux Archives départementales de l'Isère, cote 13 T1-7, année 1867.

[24] *Ouv. cité*, p. 359.

[25] *Ouv.cité*, p. 63-65.

Le théâtre des Mystères, dont Formigé n'admit l'identification qu'après la formulation de l'hypothèse par Ch. Picard [28], fut peu à peu dégagé à partir de 1945, en particulier les maçonneries courbes qui soutenaient les gradins et qui recouvraient elles-mêmes des constructions antérieures et d'orientation différente. A l'intersection de l'égout qui court au pied du mur Ouest du théâtre et de celui qui longe le mur méridional, on découvrit, outre une cinquantaine de monnaies de bronze de la fin du IIème siècle, treize fragments d'inscriptions, parmi lesquels l'un portait les lettres DEND, début du mot *dendrophorus*.

En 1956, dans le secteur méridional du chantier, commença le dégagement du temple et de ses abords. La façade du temple fut mise au jour, avec ses deux niches encadrant l'escalier et, près de celui-ci, l'on découvrit, en novembre 1958, un fût de colonne orné de végétation et deux fragments de statues, un torse masculin nu et un torse féminin drapé. Peu à peu, tout le temple et les salles voisines furent dégagés. Enfin, quelques sondages eurent lieu à l'emplacement de l'immeuble moderne le «Ponsard». Ils révélèrent la présence de traces d'habitat (hypocauste, piscine).

Les fouilles furent arrêtées en 1960, lors du décès de Formigé; elles reprirent en 1963 et me furent confiées, avec la collaboration de J. Ruf, à la demande de M. Le Glay, alors Directeur des Antiquités Historiques de la circonscription de Grenoble. Tous les vestiges se trouvant apparemment dégagés, je me suis attaché à en préciser soit la nature, soit la chronologie par l'application systématique de la méthode stratigraphique. De plus, par l'approfondissement des sondages, j'ai fait apparaître, sous les différentes parties du sanctuaire, la trace de constructions antérieures n'ayant plus de rapport avec le culte métroaque, mais concernant l'histoire générale de Vienne.

---

[26] C'est près du portique que l'on découvrit le fragment de bas-relief représentant un sacrifice à Cybèle (cf. *infra*, p. 41).

[27] Rapports de fouilles (1952-1959); nous les avons consultés grâce à l'amabilité de J. Ruf que nous remercions vivement. Cf. A. Bruhl, Informations historiques, in *Gallia*, XII-2, 1954, p. 465; XIV-2, 1956, p. 266; XVI-2, 1958, p. 376-377; XVIII-2, 1960, p. 366.

[28] Ch, Picard, Le théâtre des Mystères de Cybèle-Attis à Vienne (Isère) et les théâtres pour représentations sacrées à travers le monde méditerranéen, in *C.R.A.I.*, 1955, p. 229-248.

En 1963, commença le dégagement d'une petite salle souterraine, proche du temple où l'on avait déjà découvert une piscine en 1959. Une seconde piscine contiguë à la première fut mise au jour, mais surtout, l'endroit parut idéal pour l'établissement d'une coupe stratigraphique qui, au fil des années, se révéla la plus importante jamais entreprise à Vienne, puisqu'elle nous offrit une succession de couches d'habitat s'étendant des origines gauloises de Vienne, au début du IVème siècle av. J.-C., jusqu'à l'époque augustéenne [21].

Au cours des quatre années qui suivirent, des sondages en profondeur eurent lieu sous le podium du temple et dans les salles voisines, au Nord et à l'Est. Cinq mosaïques, six bassins, un hypocauste furent dégagés. Un très riche matériel comprenant des monnaies, des sculptures, et de nombreux objets en terre cuite, en verre, en bronze et en fer fut mis au jour. En 1969, un sondage effectué au pied du mur méridional du théâtre des Mystères permit de préciser la date de construction de celui-ci. Enfin, en 1973 et en 1974, un dernier sondage entrepris sous la travée supérieure des gradins du théâtre confirma la datation proposée en 1969 [30].

Depuis cette date, les fouilles du sanctuaire métroaque de Vienne sont terminées. A la phase de recherches a succédé celle de la restauration et de la mise en valeur du site qui, transformé en jardin archéologique est, aujourd'hui, accessible aux visiteurs.

---

[29] Cf. A. Pelletier, De la Vienne gauloise à la Vienne romaine: essai d'étude stratigraphique, in *Cahiers Rhodaniens*, XIII, 1966, p. 144-154.

[30] Ces fouilles ont fait l'objet de plusieurs articles de A. Pelletier (voir bibliographie) et de rapports de M. Le Glay in *Gallia*, XXII-2, 1964, p. 511-517; XXIV-2, 1966, p. 501-507; XXVI-2, 1968, p. 583-586; XXIX-2, 1971, p. 425.

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION DES VESTIGES ARCHITECTURAUX

Le sanctuaire métroaque de Vienne est situé sur l'ancien cône de déjection de la Gère, affluent de la rive gauche du Rhône, au Sud de celle-ci, entre la cote 174,46 m à l'Est et la cote 166,73m à l'Ouest. Il est traversé aujourd'hui par le ruisseau de Saint-Marcel, entièrement couvert, dont le cours, à l'époque antique, était plus méridional. La pente assez forte de la colline explique l'étagement des constructions. Le sanctuaire n'étant pas inclus dans une enceinte, il est parfois difficile de le circonscrire avec précision. Au Nord et au Sud, la limite est précise. En effet, au Nord du théâtre des Mystères, l'espace était occupé par des thermes dégagés à la fin du XVIIIème siècle [1] et par le portique qui reliait le *forum* aux thermes. Au Sud, le sanctuaire est bordé par une ruelle qui le sépare d'un quartier d'habitations privées [2]. En revanche, à l'Est et à l'Ouest, le sanctuaire s'étendait sans doute au-delà des limites actuelles. A l'Est, nous avons déjà fait état de constructions dégagées en 1838 et détruites lors du percement de la rue Victor Hugo [3]. A l'Ouest, si le portique qui fait face à l'escalier du temple marque peut-être l'extrémité du sanctuaire, il subsiste, en avant du théâtre, un espace dont nous ignorons pratiquement tout. En bref, le terrain, de plan très irrégulier, où sont rassemblés les vestiges aujourd'hui dégagés, couvre une superficie de 3600 m², inférieure de moins de 1000 m² au sanctuaire de Lyon (4200 m²) [4] et à celui d'Ostie (4500 m²) [5].

---

[1] Description des vestiges in P. Schneyder, *Histoire des Antiquités de la ville de Vienne*, p. 69-76.

[2] C'est dans ce quartier que fut découvert, en 1966, un collier en or, rehaussé de 22 pierres de jade (A. Pelletier, Collier en or, découvert à Vienne, in *Evocations*, nov.-déc. 1966, p. 32-33; cf. M. Le Glay, in *Gallia*, XXVI-2, 1968, p. 584-585).

[3] Cf. *supra*, p. 8-9.

[4] A. Audin, le sanctuaire lyonnais de Cybèle, in *Bull. des Musées et Monuments Lyonnais*, 1965, n° 4, p. 65-74.

[5] G. Galza, Il santuario della Magna Mater a Ostia, in *Atti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia, Ser. III, Memorie VI*, 1947, p. 183-205.

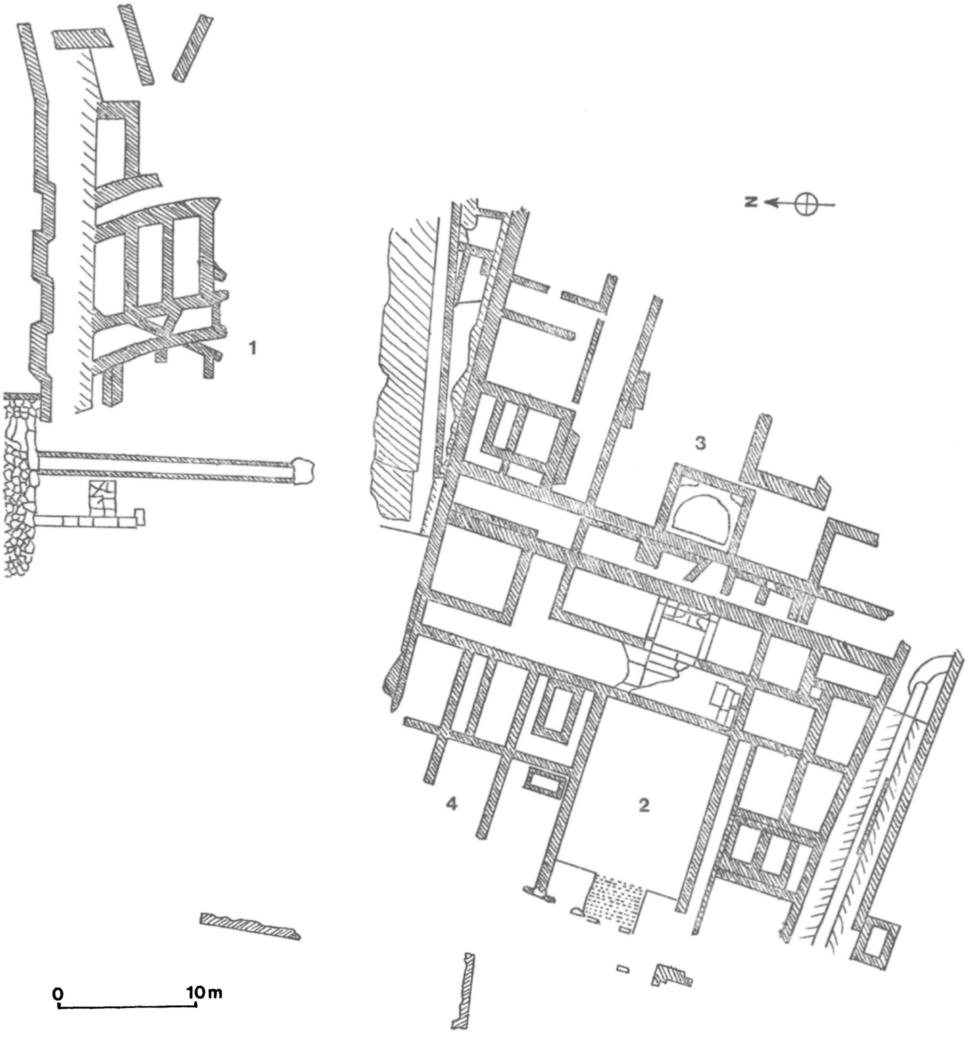

Fig. 4. Plan des vestiges du sanctuaire de Cybèle. 1. Théâtre des Mystères; 2. Temple; 3. Maison à péristyle; 4. Boutiques.

Le sanctuaire métroaque est composé de trois parties: un théâtre des Mystères, un temple et une maison. C'est dans cet ordre que seront étudiés ces vestiges.

I. LE THÉÂTRE DES MYSTÈRES

Le théâtre des Mystères est un édifice de plan rectangulaire, de 49,40 m de longueur dans le sens Est-Ouest et de 38 m environ de largeur, dans le sens méridien. Ce plan est sa première particularité. Des quatre murs qui le délimitaient, un seul se dresse intact, deux subsistent en fondation, le dernier a pratiquement disparu.

Le mur septentrional est le seul conservé. Il doit cet état à son incorporation aux constructions de l'hôpital. Il a une longueur de 36 m et repose sur un imposant massif de blocage, épais de 4,60 m. Il est construit en grand appareil de pierres calcaires [6], assemblées sans mortier, et surmonté d'une corniche dont le niveau augmente d'Ouest en Est, en fonction de la pente naturelle de l'ancien cône de déjection. Surtout, ce mur présente une structure particulière, marquée par cinq décrochements situés à des espaces réguliers (6 m sur le côté intérieur, 5 m sur le côté extérieur), la rectitude horizontale du mur étant assurée par la corniche qui, malgré trois décrochements verticaux, reste dans l'alignement de l'élément mural inférieur.

Dans le détail, la structure de chaque élément mural se présente de la manière suivante (en commençant par le tronçon inférieur à l'Ouest) :

— Élément 1 : Longueur intérieure : 6 m. Hauteur (calculée depuis le niveau de l'*orchestra*) : 11,40 m. L'assise inférieure est formée de trois blocs débordants superposés (C : 1,32 m × 2,09 m × 0,55 m ; D : 1,28 m × 1,62 m × 0,63 m ; E : 1,02 m × 1,08 m × 0,58 m), reposant eux-mêmes sur un soubassement de pierres de taille, le bloc E étant toutefois aligné au Sud et à l'Ouest sur le reste du mur (Pl. vii-2). Elle est surmontée de quinze rangées de blocs d'épaisseur constante (0,93 m), de hauteur proche de 0,60 m et de longueur très inégale et couronnée par une corniche débordante sur trois côtés et composée d'une large doucine, comparable à celle qui couronne, extérieurement, le mur de scène du théâtre d'Orange. Comme pour les autres éléments, il n'y a aucune trace de bossage.

---

[6] Les pierres calcaires employées dans la construction d'un grand nombre de monuments viennois de l'Antiquité provenaient en majorité des carrières de Hauteville et de Villebois (Ain), d'où était extrait le «choin» de Fay.

— Élément 2: Longueur extérieure: 4,93 m. Hauteur (calculée, comme pour les suivantes à partir du niveau supérieur du massif de maçonnerie sur lequel repose le mur): 7,50 m. Profondeur du rentrant du décrochement à l'intérieur: 1,20 m à l'Est; 1,10 m à l'Ouest. Longueur du saillant du décrochement à l'extérieur: 1 m. Structure: douze rangées de blocs. La corniche qui les surmonte prolonge, au même niveau, celle de l'élément 1, sans décrochement au Sud, avec décrochement semblable à celui du mur au Nord.

— Élément 3: Longueur intérieure: 6 m. Hauteur: 10,20 m. Structure: seize rangées de blocs surmontés d'une corniche qui surplombe celle des éléments 1 et 2 de 2,40 m.

— Élément 4: Longueur extérieure: 4,93 m. Hauteur: 9,60 m. Profondeur du rentrant du décrochement à l'intérieur: 1,20 m à l'Est; 1,10 m à l'Ouest. Longueur du saillant du décrochement à l'extérieur: 1,10 m à l'Est; 1 m à l'Ouest. Structure: quinze rangées de blocs surmontés d'une corniche qui prolonge, au même niveau, celle de l'élément 3, sans décrochement au Sud (bien qu'elle ait disparu), avec décrochement semblable à celui du mur au Nord.

— Élément 5: Longueur intérieure: 6,10 m. Hauteur: 12,30 m. Structure: vingt rangées de blocs surmontés d'une corniche qui surplombe celle des éléments 3 et 4 de 3 m. Les six rangées inférieures sont percées d'une porte dont l'ouverture date de l'époque hospitalière puisque le linteau est suspendu dans le vide et tient grâce à quatre crampons qui l'attachent aux blocs voisins.

— Élément 6: Longueur extérieure: 13 m. Hauteur: 12 m. Structure: dix-neuf rangées de blocs surmontés d'une corniche qui prolonge au même niveau celle de l'élément 5, mais en marquant le même décrochement que le mur lui-même. Profondeur du rentrant du décrochement à l'intérieur: 1,10 m. Longueur du saillant du décrochement à l'extérieur: 1,20 m.

L'élément 6 est en fait composé de deux tronçons rectilignes, le premier à l'Ouest, long de 8,40 m, dans le prolongement du mur, le second à l'Est, interrompu au bout de 4,60 m (la longueur primitive devait être de 5,40 m) et qui décroche de 11° vers le Nord.

Parfaitement appareillé sur sa face Nord extérieure, le mur septentrional présente sur sa face Sud intérieure, à partir de l'élément 3,

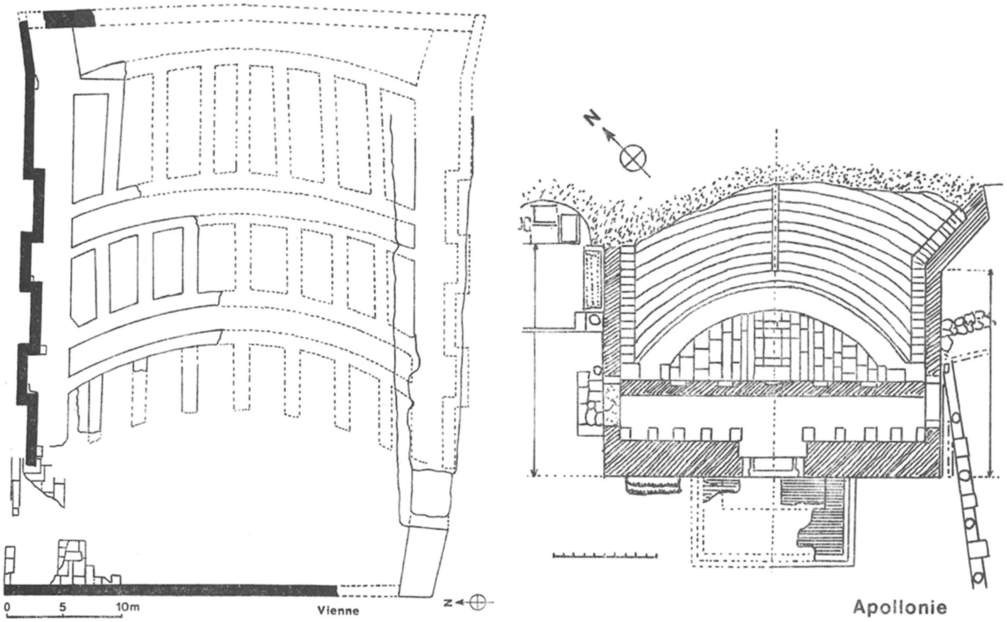

Fig. 5. Plans comparés (à même échelle) du théâtre des Mystères de Vienne et du théâtre d'Apollonie d'Illyrie.

de nombreuses irrégularités qui prouvent que la partie inférieure du mur était prise dans une autre construction, celle des gradins, dont nous pourrons ainsi mesurer la hauteur.

Le mur septentrional s'interrompt, à l'Ouest, au niveau de l'entrée du théâtre, dont nous ignorons la largeur. Il ne reprend pas au-delà de celle-ci. Il faut dire que la zone où s'effectuait autrefois la jonction entre le mur septentrional et le mur occidental a été très bouleversée. Le seul élément encore visible est le dallage de l'*orchestra* qui se prolonge au-delà de l'entrée présumée du théâtre, à l'extérieur de celui-ci.

Face au mur septentrional, le mur méridional a entièrement disparu. A son emplacement se trouvait un mur moderne marquant l'extrémité Sud des bâtiments hospitaliers. Seuls subsistent, confondus sur une longueur de 40 m et une épaisseur de 4,60 m, le massif de blocage qui le supportait et qui, à son extrémité occidentale, oblique vers le Nord, parallèlement à la direction générale des constructions de la partie méridionale du sanctuaire [7], et le contremur soutenant les gradins. On peut supposer que le mur méridional avait la même structure que le mur septentrional.

Le mur occidental n'a conservé que ses fondations, que nous avons dégagées en 1968. Profondes de 4,70 m, ces fondations sont formées, à la base, d'un mur en petits moellons réguliers, haut de 3,50 m et reposant, peut-être, sur un lit de madriers, dont un fragment a été découvert; au sommet, de deux rangées de pierres de taille en calcaire, hautes, chacune, de 0,60 m. Sur ces fondations, s'élevait un mur dont l'épaisseur devait être celle des deux rangées de pierres, soit 0,72 m. Le mur occidental a une longueur de 36,30 m. Il est interrompu au Sud, sur cinq mètres de longueur, par le passage du ruisseau de Saint-Marcel, et se prolonge au Nord, au-delà de l'axe intérieur du mur septentrional, sur une longueur de 2,60 m.

Du mur oriental, il ne reste aucun vestige, ni en fondation, ni en élévation. C'est que cette partie du théâtre a été la plus remaniée postérieurement à l'Antiquité du fait de son altitude supérieure à celle du reste du site. Au cours de sondages effectués en 1974, nous avons trouvé de nombreux murs médiévaux ou modernes d'une construction médiocre. Toutefois, un court tronçon mural, de direction Nord-Sud, mais légèrement courbe, retrouvé près de l'extrémité du mur septentrional, peut être le départ du mur oriental. Ce tronçon dont nous n'avons que les fondations, est construit en petit appareil et a une épaisseur de 1,40 m.

L'entrée du théâtre devait être située au Nord, dans le prolongement du portique voisin. L'arête Ouest du grand mur septentrional marque sans doute l'un de ses piédroits, l'autre ayant disparu. La porte était peut-être précédée d'un vestibule, comme le suggère le prolongement au Nord du mur occidental. Il ne semble pas qu'il y ait eu de porte correspondante au Sud.

L'espace délimité par les quatre murs est occupé par les gradins et l'*orchestra*. Les gradins ont entièrement disparu, mais il subsiste, au Nord, une partie de leurs substructions (au Sud, les substructions ont été détruites pour laisser le passage au ruisseau de Saint-Marcel).

---

[7] Cf. *infra*, p. 24 et s.

Ces substructions sont formées d'une série de murs parallèles en arcs de cercle (rayon du cercle: 25 m), dont la longueur primitive était de 30 m, et qui s'appuient à leur extrémité contre de puissants murs en petits moellons accolés au mur septentrional et au mur méridional du théâtre. Ces murs sont reliés deux à deux par des murs de refend, au nombre de sept, parallèles aux deux grands murs et déterminant peut-être des alvéoles voûtées sur lesquelles reposaient les gradins. L'espacement irrégulier des murs courbes montre le partage de la *cavea* en trois *maeniana* superposés, séparés par deux passages et de dimensions croissantes de bas en haut.

Le *maenianum* inférieur prend naissance au niveau de l'*orchestra*. Sa largeur, en plan, est de 6 m environ. Deux murs de refend sont conservés. Le premier est situé à 4,40 m de l'élément 1 du mur septentrional, le second à 8 m. Leur écartement est de 2,50 m. Le premier mur courbe, épais de 1,10 m, marque sa limite orientale [8].

Le *maenianum* moyen est le mieux conservé. Il prend appui, à l'Ouest, sur le second mur courbe, épais de 0,90 m. Sa largeur en plan est de 7,60 m. Des septs murs de refend originels, trois sont conservés sur une hauteur de 2,60 m, distants respectivement de 5,10 m, 8,20 m et 11,90 m de l'élément 3 du mur septentrional. Leur écartement est irrégulier: 2,30 m entre le premier et le deuxième murs, 2,50 m entre le second et le troisième. Le *maenianum* moyen est séparé du *maenianum* inférieur par un passage large de 2 m.

Le *maenianum* supérieur est le plus ruiné. Il s'étend du troisième au dernier mur courbe, celui-ci accolé au mur d'une construction antérieure, ce qui lui confère une largeur variable (de 0,85 m à 1,30 m). Sa largeur, en plan, atteint 11,20 m. Le seul mur de refend conservé est distant de 6,40 m de l'élément 6 du mur septentrional. Le *maenianum* supérieur est séparé du *maenianum* moyen par un passage large de 2,20 m et il était peut-être dominé par un promenoir.

La hauteur atteinte par les deux *maeniana* supérieurs peut être calculée grâce aux traces qu'ils ont laissées dans la maçonnerie du grand mur septentrional. En effet, la partie inférieure des éléments 3 à 6 de celui-ci n'est pas appareillée. Un certain nombre de blocs sont en retrait par rapport à l'aplomb du mur, ce qui prouve qu'ils étaient pris dans la maçonnerie des gradins. Ainsi, le sommet du *maenianum* moyen dominait l'*orchestra*, pris comme niveau de base, de 5,10 m et celui du *maenianum* supérieur de 9,20 m. L'accès aux gradins se faisait, semble-t-il, au moyen d'escaliers dont on peut penser qu'ils étaient portés par les deux contre-murs accolés au mur septentrional et au mur méridional du théâtre.

---

[8] Un sondage effectué, en juin 1953, au pied de ce mur, a montré que ses fondations descendaient à 1 m au-dessous du niveau de l'*orchestra*. Celles-ci reposaient sur une couche de terre, épaisse de 0,20 m; puis il a été rencontré une couche de marne, épaisse de 0,30 m; enfin, une couche de terre et de pierres contenant des tessons de céramique commune épaisse de 4,50 m et reposant sur le sol vierge.

C'est près de l'extrémité occidentale du grand mur méridional que l'on a découvert, en 1953, un fragment d'inscription en marbre blanc, portant d'un côté les lettres ...DEND..., de l'autre les lettres ...VS... Ch. Picard a proposé de voir dans ce document la marque d'un *locus* de la confrérie des dendrophores, ce qui est parfaitement acceptable [9].

Au pied des gradins, il est vain de chercher à isoler la scène de l'*orchestra* car, dans le théâtre des Mystères de Vienne, ces deux parties sont confondues. Ce que l'on peut remarquer, c'est l'existence d'un espace ininterrompu [10], limité à l'Est par le départ du premier gradin, à l'Ouest par le grand mur occidental, donc courbe d'un côté et rectiligne de l'autre et qui ressemble plus à un *orchestra* qu'à une scène de théâtre. La longueur de celui-ci est de 35 m environ, sa largeur maxima de 15 m. Son soubassement est formé de deux rangées superposées de grands blocs calcaires d'une épaisseur totale de 1,20 m qui s'engagent sous l'assise inférieure du mur septentrional. A la décoration du mur occidental qui surplombait l'*orchestra* appartient peut-être le fragment de bas-relief représentant un sacrifice à Cybèle [11].

Tel se présente le théâtre des Mystères de Vienne: une construction rectangulaire, à l'air libre, protégée des regards indiscrets par quatre grands murs, la structure à redens des murs latéraux, septentrional et méridional, s'expliquant par la nécessité de contrebuter la poussée des gradins en arcs de cercle qui s'appuient sur eux à leur extrémité.

---

[9] Cf. *supra*, art. cité, p. 1, n. 1 et Vestiges d'un décor sculptural au théâtre des Mystères de Cybèle et Attis à Vienne (Isère), in *RA*, XLV, 1955, p. 59-62. Inscription rapportée dans *A.E.*, 1956, 61.

[10] L'égout qui partage cet espace en deux parties et qui pourrait être pris pour la fosse du rideau du théâtre est en fait postérieur à la destruction de celui-ci.

[11] Cf. *infra*, p. 41.

Ces particularités architecturales, à défaut de comparaison avec des théâtres de Mystères phrygiens inconnus dans le monde romain, rapprochent le monument de Vienne d'un certain nombre d'autres théâtres sacrés, particulièrement dans la partie orientale de l'Empire. Ch. Picard, à qui nous sommes redevables de ces comparaisons, note que «les théâtres sacrés, en rapport avec des sanctuaires, ont été jadis probablement assez nombreux. Ils présentent, parfois au moins, une particularité assez significative: celle d'avoir été défendus plus ou moins aux vues ...» [12]. Et l'auteur de citer, parmi d'autres, le théâtre délien des cultes syriens entouré d'une enceinte rectangulaire, le théâtre sacré de Doura-Europos «enrobé dans une construction quadrangulaire» et surtout le théâtre sacré (pris d'abord pour un odéon) dégagé, avant la seconde guerre mondiale, par la Mission Française, à Apollonie d'Illyrie [13]. Bien qu'il soit plus petit, ce théâtre, formant avec le temple voisin un ensemble cultuel, présente d'étonnantes ressemblances avec celui de Vienne, sur deux points: ses murs latéraux s'évasent vers le fond de la *cavea*; ses gradins, curvilignes, s'appuient contre les murs latéraux. Nous ignorons à quelle divinité était consacré le théâtre d'Apollonie. Ch. Picard émet l'hypothèse de la *Dea Syria*, ce qui renforcerait encore la comparaison avec Vienne puisque le culte des deux déesses, *Cybèle* et *Dea Syria*, est suffisamment voisin pour que celui de la seconde se soit quelquefois exercé «à l'ombre des sanctuaires métroaques» [14].

A ces théâtres des Mystères orientaux, il faut ajouter l'édifice cultuel découvert en Afrique, à Dougga, près des thermes liciniens et destiné à la célébration de mystères sans doute dionysiaques. Cet édifice est très semblable à celui de Vienne. La *cavea* s'inscrit dans un trapèze isocèle (longueur des deux bases orientées NE-SO: 30 m et 22 m; longueur NO-SE: 30 m), les gradins curvilignes butent contre les murs latéraux qui s'évasent vers le sommet de la *cavea*. Comme à Vienne, il n'y a pas de scène, mais un *orchestra* lui aussi curviligne, en avant duquel s'élève un grand mur précédé d'un portique de six colonnes. Le théâtre de Dougga présente trois entrées: deux, symétriques, donnent accès à l'*orchestra*; la troisième, percée dans le mur de fond de la *cavea*, fait communiquer celle-ci avec l'*area* du temple B, sans doute dédié à Liber Pater [15].

---

[12] *C.R.A.I.* 1955, p. 236.

[13] L. Rey, Fouilles de la Mission Française à Apollonie d'Illyrie, in *Albania*, n° 6, 1939, p. 5-8, pl. I-XVI.

[14] R. Turcan, *Les religions de l'Asie dans la vallée du Rhône*, p. 119.

Nous devons renoncer à connaître la nature des «spectacles» donnés au théâtre des Mystères de Vienne [16]. Sans doute, ceux-ci se rapportaient-ils à des scènes de la légende de Cybèle et d'Attis, ponctuées du son des «instruments de musique dont la déesse faisait accompagner à l'ordinaire la célébration pathétique et orgiastique de ses mystères» [17].

De l'étude des deux plus importants vestiges mis au jour sur le site de l'ancien hôpital, l'inscription du *locus* d'une part, le sacrifice à Cybèle d'autre part, Ch. Picard concluait que le théâtre des Mystères avait été construit vers le milieu du Ier siècle [18]. Cette conclusion a été corroborée par les résultats de deux sondages effectués par nos soins à proximité ou à l'intérieur du théâtre. En 1968, nous ouvrîmes une tranchée contre le mur occidental, à l'extérieur de celui-ci [19]. Nous reconnûmes facilement la tranchée de fondation creusée par les terrassiers gaulois pour la construction du mur. A son sommet, la tranchée, large de 5 m a une paroi verticale jusqu'à une profondeur de 1,50 m; puis la paroi devient oblique jusqu'à la base du mur. Une fois que les fondations furent construites, la tranchée fut remblayée sur une hauteur de 3,90 m. Au-dessus, le remblai fut couvert par un massif de blocage, jusqu'au niveau du sol antique. Le creusement de la tranchée avait coupé un niveau d'habitat reposant sur un sol vierge formé des alluvions du ruisseau de Saint-Marcel et daté, par une monnaie, du début du Ier

---

[15] Cl. Poinsot, *Les ruines de Dougga*, Tunis, 1958, p. 53-54.

[16] Sur l'usage des représentations sacrées dans les mystères phrygiens, cf. H. Graillot, *Le culte de Cybèle, Mère des dieux à Rome et dans l'empire romain*, Paris, 1912, p. 141 et n. 2.

[17] Ch. Picard, *ouv. cité*, p. 247.

[18] *Ibid.*, p. 234;

[19] Cf. M. Le Glay, in *Gallia*, XXIX-2, 1971, p. 425.

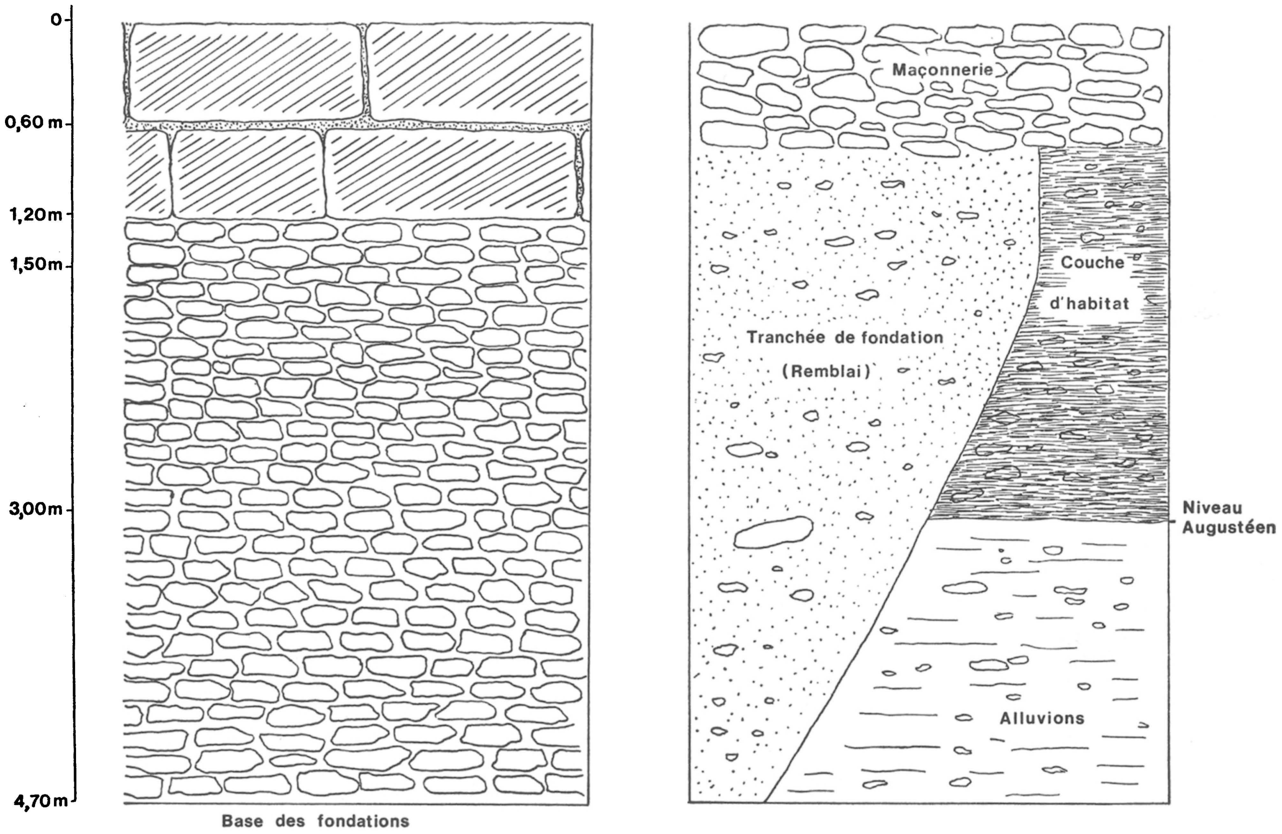
0
0,60 m
1,20m
1,50m
3,00m
4,70m
Base des fondations
Maçonnerie
Tranchée de fondation
(Remblai)
Couche
d'habitat
Niveau
Augustéen
Alluvions

Fig. 6. Coupe stratigraphique au pied du mur occidental du théâtre.

siècle ap. J.-C.[20]. L'étude du matériel découvert dans le remblai qui avait servi à combler la tranchée de fondation du mur donne pour l'époque de construction de celui-ci un *terminus a quo* fixé entre 49 et 80 ap. J.-C.[21]. La construction du théâtre des Mystères se place donc, au plus tôt, vers le milieu du Ier siècle.

Le second sondage, commencé en 1973 et poursuivi en 1974, a été entrepris au pied du grand mur Nord, sous la travée supérieure des gradins. Il a révélé la présence d'une construction antérieure au théâtre des Mystères, que l'on peut dater de la fin du Ier siècle av. J.-C.[22]. L'originalité de cette construction est de présenter une orientation différente de celle du théâtre des Mystères [23] qui, elle, s'aligne sur le nouveau quadrillage urbain, de direction cardinale, mis en place sous Auguste lors de l'élévation de la cité de Vienne au rang de colonie romaine [24].

Ainsi, le théâtre des Mystères a-t-il été bâti sur les ruines d'un habitat d'époque augustéenne.

II. LE TEMPLE

Au Sud du théâtre des Mystères s'étend un nouvel ensemble de constructions dont la principale est le temple. L'orientation de ces constructions diffère à la fois de celle du théâtre des Mystères et de celle des vestiges antérieurs à celui-ci, dont nous avons déjà signalé la présence sous les gradins et que nous retrouvons aussi au voisinage du temple et même sous celui-ci. Il en résulte logiquement que le théâtre et le temple peuvent, difficilement, être contemporains. Si nous examinons la zone de contact entre les deux parties du sanctuaire, nous constatons l'antériorité des constructions méridionales par rapport au théâtre. En effet, simultanément à la construction du théâtre, eut lieu celle d'un égout qui longe le pied du mur méridional, sur la face externe de celui-ci, lequel prend appui, par endroits, sur sa voûte. Or, cet égout recoupe à l'Est une petite salle voûtée, de même orientation que le temple, mais située à un niveau plus bas que celui de l'ensemble des constructions méridionales et à laquelle on accède par une porte dont le linteau en briques est surmonté d'un arc de décharge lui aussi en briques, noyé dans la maçonnerie [25]. A l'Ouest, l'égout et le mur s'inclinent vers le Nord afin de ne pas buter contre les constructions méridionales et de laisser entre celles-ci et le théâtre une voie d'accès, matérialisée par un escalier, composé de quatre volées de quatre ou cinq marches (certaines sont encore en place) séparées par des paliers. Cependant, si le temple est antérieur au théâtre, il n'en est pas moins postérieur au règne d'Auguste. Alors pourquoi n'épouse-t-il pas, comme le théâtre, l'orientation du quadrillage augustéen. Aucune explication ne s'impose à l'esprit. Constatons simplement que, pour une raison inconnue, ce quartier est resté en dehors du remodelage augustéen et a conservé l'orientation primitive de la cité.

---

[20] As de Tibère frappé à l'atelier monétaire de Lyon, entre 10 et 14 ap. J.-C. (Cohen 28-38; *RIC*, 365-371).

[21] L'objet le plus récent est un fragment de céramique sigillée portant l'estampille du potier NEQVRES, dont la production s'échelonne du règne de Claude à celui de Vespasien (Oswald, *Index of potters stamps on terra sigillata, «Samian ware»*, Margidunum, 1931, p. 217-218). Parmi les autres objets, citons des fragments d'amphores italiques du dernier siècle de la République, quelques fragments de campanienne A et B et de la céramique commune, des anneaux en verre bleu et un en bronze, un dé à jouer, quelques morceaux de fer et un morceau de grès sur lequel est gravée une rouelle.

[22] Cf. A. Pelletier, Construction augustéenne et dépotoir tibérien dans le sanctuaire métroaque de Vienne, in *Revue Archéologique de Narbonnaise*, IX, 1976, p. 115-142.

[23] La différence est de 20°. Des murs d'orientation semblable avaient été découverts sous les *maeniana* moyen et inférieur (rapport de fouilles 1957).

[24] Cf. A. Pelletier, La structure urbaine d'une cité gallo-romaine au Haut-Empire: Vienne, in *Actes du 95ème Congrès National des Sociétés Savantes, Section d'archéologie et d'histoire de l'art — Reims, 1970* — Paris, 1974, p. 49-54.

Le temple de Cybèle a été dégagé à partir de 1956. Orienté O.NO-E.SE, il est de type classique, c'est-à-dire construit sur un podium qui, seul, subsiste et l'attribution à Cybèle, malgré un environnement très favorable est encore, pour certains, conjecturale [26]. Le temple se dégage mal des constructions qui l'entourent sur trois côtés. Le quatrième côté est celui de la façade, ouverte à l'Ouest et en avant de laquelle se développait, semble-t-il, un portique dont une partie du stylobate affleure à 2,60 m du degré inférieur de l'escalier.

---

[25] Cette salle, dégagée en 1953, mesure 5 m de longueur, 3 m de largeur et 3,50 m de hauteur. La porte a une hauteur de 1,55 m pour une largeur de 1,05 m. Elle est précédée d'un vestibule dont les murs sont ornés de peintures (grands panneaux jaunes au-dessus d'une plinthe marron).

[26] Cf. les réserves de P.-M. Duval, in *R.E.A.*, 69, 1967, p. 328.

Le temple est de plan rectangulaire (15,90 × 10,60 m) et de type *in antis*. Au centre de la façade est construit un escalier large de 4 m et formé de sept degrés en calcaire, haut chacun de 0,20 m pour une largeur de 0,43 m. Le podium domine ainsi de 1,60 m le niveau du sol voisin. L'escalier est encadré de deux petites niches rectangulaires qui se développent jusqu'à l'extrémité des antes (largeur de chaque niche: 2,50 m - profondeur: 2,60 m) et dont les parois avaient conservé, au moment de la découverte, leur revêtement de mortier de tuileau. Les murs du temple, dont nous avons suivi les fondations, sans parvenir à leur base, jusqu'à une profondeur de 2 m, ont une épaisseur de 0,90 m et sont construits en petits moel-

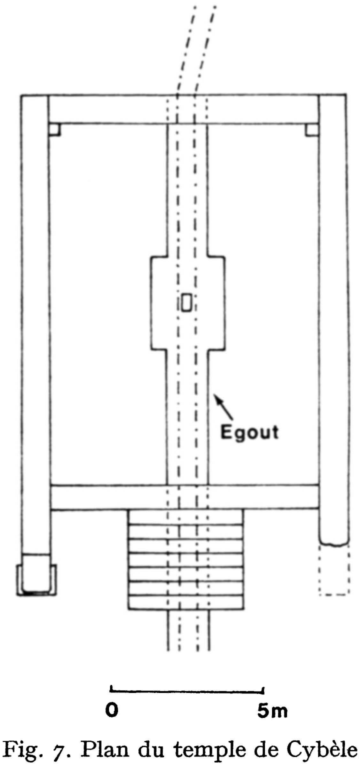

Fig. 7. Plan du temple de Cybèle.

lons assez régulièrement disposés. Un certain nombre de fragments de colonnes en grès gris ou légèrement rosé et dont le diamètre varie de 0,45 à 0,58 m, découverts près du temple, peuvent avoir appartenu à la colonnade de celui-ci [27]. Par son plan classique, le temple de Vienne est semblable au temple de Cybèle, sur le Palatin [28].

L'histoire et la chronologie du temple ont pu être précisées, grâce à une série de sondages effectués sous le podium. Ceux-ci ont révélé la présence à la fois d'une construction et de plusieurs niveaux de destruction dont nous pouvons établir la succession comme suit:

Trois couches d'incendie (C, D, E) repérées en profondeur témoignent d'une occupation du site remontant, pour la plus ancienne, au IIIème siècle av. J.-C. A la fin du IIème siècle ou au début du Ier siècle apparaît une construction rectangulaire, large de 4,30 m, dont trois côtés ont été conservés [29]. Le mur méridional, le mieux conservé des trois, revêtu d'un enduit sur sa face Sud, s'élève encore sur une hauteur de 1,15 m; il a une épaisseur de 0,50 m et repose sur de puissantes fondations qui descendent à plus de 2,20 m de profondeur. Cette construction a subi de nombreuses vicissitudes puisque l'on rencontre, au niveau de la semelle du mur méridional, situé à 2,90 m au-dessous du podium du temple, une première couche d'incendie (B), une couche de destruction occasionnée par une crue du ruisseau de Saint-Marcel [30] et une seconde couche d'incendie (A) d'époque augustéenne. C'est sur cette couche que repose l'égout dont la construction est contemporaine de celle du temple.

---

[27] Rapport de fouilles daté du 5 Janvier 1960:
Diamètre 0,58 m: 1 fragment
0,52 m: 2 fragments
0,50 m: 7 fragments
0,45 m: 5 fragments

[28] P. Romanelli, Lo scavo al tiempo della Magna Mater sub Palatino e nelle sue adiacenze, in *Monumenti Antichi*, Rome, Academia Nazionale dei Lincei, XLVI, 1963, p. 202-330.

[29] L'orientation de cette construction, différente de celle du temple, est presque identique à celle des murs découverts sous la *cavea* du théâtre des Mystères (Cf. *supra*, p. 24).

[30] Le cours inférieur du ruisseau de Saint-Marcel, du départ de la montée Saint-Marcel à l'église Saint-Maurice, a été couvert en 1737 (Mermet, *Chronique de la ville et de l'arrondissement de Vienne pendant les huit derniers mois de 1832*, Vienne, 1832, p. 100), ce qui provoqua la destruction partielle des vestiges du théâtre des Mystères. Avant cet endiguement, il faut supposer que le ruisseau coulait plus au Sud et qu'au débouché du vallon de Saint-Marcel, il faisait un brusque coude vers le Sud (l'amorce de ce coude est visible sur un plan de la fin du XVIIIème s.); ce qui explique qu'à l'occasion de crues, les eaux se dirigeaient en droite ligne et inondaient la zone de l'ancien hôpital.

Le sous-sol du temple est, en effet, parcouru par un égout qui le traverse dans le sens longitudinal et qui épouse le profil du temple faisant succéder un parcours horizontal de 12,20 m de longueur pendant la traversée du temple, puis une brusque descente sous l'escalier, au pied duquel l'horizontalité se rétablit. Cet égout, construit en maçonnerie, est large intérieurement de 0,60 m, haut de 0,80 m. avec un plafond voûté, en briques. Le fond est situé à 1,70 m sous le podium du temple. Deux cheminées donnent accès à l'égout, l'une à l'Est du temple, l'autre au centre de celui-ci. A cette dernière correspond un renforcement de la maçonnerie qui atteint 2,40 m de largeur, les piédroits ayant alors une épaisseur de 0,90 m au lieu de 0,34 m. Cet égout sert de déversoir aux eaux des divers bassins qui se sont succédé à l'Est du temple.

Le sous-sol du temple, de chaque côté de l'égout, fut comblé par un remblai où abondent briques et tuiles, jusqu'au niveau supérieur du podium. Le sol de la *cella* est orné d'une mosaïque posée sur un *nucleus* de tuileau, lui-même surmontant un *rudus* de deux rangées de pierres mêlées à du mortier. Le tapis de cette mosaïque est uniformément blanc, simplement entouré d'une bande noire, large de 0,10 m et située à 0,38 m du bord. Sauf en façade, le temple est alors entouré par des constructions mitoyennes au Nord et à l'Est. De ce côté-ci, il s'agit d'une des galeries du péristyle de la maison voisine.

Ainsi que nous l'avons admis précédemment, le premier état du temple de Cybèle doit dater de la première moitié ou du milieu du Ier siècle de notre ère [31]. Postérieurement, le temple fait l'objet d'une réfection qui, aujourd'hui, se marque uniquement au niveau du pavement de la *cella*, exhaussé de 0,50 m environ. La mosaïque fut recouverte d'un épais *rudus* de pierres et de mortier et d'un *nucleus* de tuileau qui reçut une nouvelle mosaïque, aujourd'hui disparue. Simultanément, la mosaïque du portique Ouest du péristyle de la maison, mitoyen avec le temple, est recouverte d'un pavement de grandes dalles calcaires. Cette double transformation

---

[31] Il est tentant de rapporter sa construction au règne de Claude qui a beaucoup fait pour la propagation, dans les provinces, du culte métroaque.

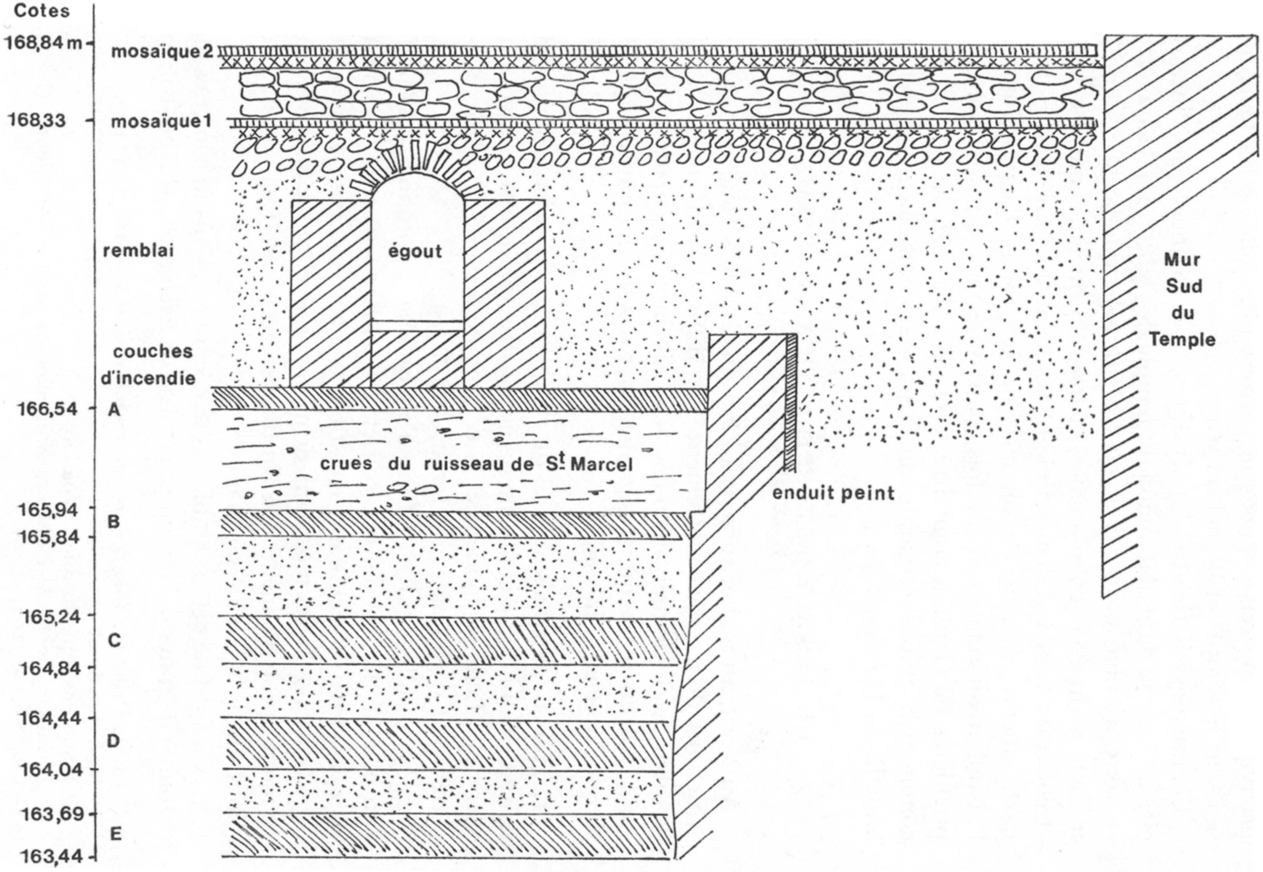
Cotes
168,84 m
mosaïque 2
168,33
mosaïque 1
remblai
égout
couches d'incendie
166,54
A
crues du ruisseau de St Marcel
enduit peint
165,94
B
165,84
165,24
C
164,84
164,44
D
164,04
163,69
E
163,44
Mur Sud du Temple

Fig. 8. Coupe stratigraphique sous le podium du temple de Cybèle.

prouve à notre avis — nous le verrons plus loin — les liens qui unissent le temple et la maison voisine.

Comme pour le théâtre des Mystères, nous sommes dans l'incapacité de fixer la date d'abandon du temple de Cybèle. La découverte, en 1965, au niveau du pavement dallé du portique occidental de la maison, d'environ 400 monnaies, éparses sur quelques mètres carrés et couvrant tout le IVème siècle (de Constantin à Gratien) [32] n'apporte aucun élément de réponse en faveur de l'activité ou de l'abandon du temple. Toutefois, dans une ville qui fut l'une des premières de Gaule à connaître le christianisme [33], on ne voit pas comment le culte métroaque aurait pu maintenir son rayonnement au-delà du IVème siècle.

III. LES AUTRES CONSTRUCTIONS. UNE MAISON À PÉRISTYLE

Au Nord, au Sud et surtout à l'Est du temple s'étagent des constructions dont l'enchevêtrement est difficile à démêler. Il est possible de distinguer au moins sept niveaux d'occupation, en ne comptant que ceux qui se signalent par des vestiges autres que de simples couches d'incendie.

1. Trois murs situés au Sud du temple ont une orientation différente de celui-ci, mais proche de la construction qui se trouve sous le temple. Leur profondeur et la céramique découverte à proximité permettent de les dater du Ier siècle av. J.-C. [34].

2. Trois salles, qui n'en formaient qu'une à l'origine, situées de l'autre côté du temple, ont conservé partiellement leur pavement en *opus terrazzo-signinum,* constitué par un mortier jaune dans lequel sont noyés des morceaux de marbre polychrome. Ce pavement «remonte probablement à la fin du Ier siècle av. J.-C. ou au tout début du Ier siècle de notre ère» [35].

3. Au Nord de cet ensemble, a été découvert, dans une autre salle entourée de murs peints, un pavement de *triclinium,* semble-t-il, en

---

[32] Cf. A. Pelletier, *Vienne Gallo-Romaine au Bas-Empire,* p. 39 et s.

[33] *Ibid.*, p. 161 et s.

[34] Amphores républicaines, type Dressel 1.

[35] J. Christophe et A. Pelletier, Nouvelles mosaïques de Vienne (Isère), in *Gallia,* XXV-1, 1967, p. 91.

opus tessellatum et en *opus sectile*, qui date de la première moitié du Ier siècle de notre ère [36]. D'autres murs, eux aussi revêtus d'enduits peints, découverts de l'autre côté du grand mur Ouest, doivent être contemporains.

4. Au-dessus du niveau précédent, a été construite, sans doute au IIème siècle, une nouvelle *domus*, qui a laissé le plus de vestiges: seuil d'entrée, couloir dallé du péristyle [37], bassin en U, hypocaustes, diverses salles.

5. Lorsque la *domus* fut détruite, sur ses ruines on creusa un petit bassin entouré d'un chancel et l'on recouvrit le couloir du péristyle d'un pavement de grandes dalles.

6. Le grand mur oriental, de direction méridienne, fut ensuite construit. Le grand bassin en U est alors alimenté par une double canalisation qui vient de l'Est et passe sous le mur.

7. Le second grand mur, parallèle au précédent, détruit le grand bassin dont il coupe les deux branches latérales. Il est tardif.

Les vestiges des niveaux les plus anciens sont trop fragmentaires pour permettre une reconstitution portant sur une partie, voire sur la totalité de la superficie qui entoure le temple de Cybèle. Il semble, toutefois, que la plupart d'entre eux se rapportent à un même bâtiment, une maison à péristyle, du type de la *domus*, qui a connu au moins trois états successifs reconnaissables [38].

Du premier, qui date de la première moitié du Ier siècle de notre ère subsistent quelques traces du bassin ornant le péristyle retrouvées sous le bassin en U de la seconde époque et surtout une salle dont le pavement associe les deux techniques de l'*opus tessellatum* et de l'*opus sectile*. La base des murs qui bordent la salle à l'Ouest et au Sud (les autres murs ont disparu) était revêtue d'un enduit peint, à décor géométrique rouge sur fond gris. Le pavement comporte un champ noir en *opus tessellatum*, parsemé de fragments de marbre polychromes et un *emblema* en *opus sectile*, formé d'un carré de 1,27 m de côté et associant quatre grands carrés dans lesquels sont inscrits quatre autres carrés sur la pointe et trente et un petits carrés. Ce pavement semble avoir appartenu à un *triclinium*.

---

[36] *Ibid.*, p. 93.

[37] *Ibid.*, p. 93-97.

[38] Il n'est pas impossible que les salles pavées en *opus terrazzo-signinum* appartiennent à une maison primitive.

Le second siècle est marqué par la construction d'une nouvelle maison à péristyle. L'entrée était située au Sud, en bordure d'une ruelle et donnait accès, directement, au péristyle. De celui-ci sont conservés, d'une part le pavement du portique qui l'entourait sur trois côtés (mosaïque à décor de croisettes de cubes noirs disposées à intervalles réguliers sur un fond blanc identique à celle du portique de la casa dell'Albergo à Herculanum — largeur du portique Ouest 2,80 m; Nord: 2,60 m), d'autre part le bassin dont les trois branches disposées en U, avec semble-t-il un décrochement au Sud (longueur de la branche qui forme la base: 20,80 m; longueur des deux branches perpendiculaires: 9 m; largeur moyenne: 3,50 m; profondeur moyenne: 1,50 m), épousent la forme du péristyle. Ce type de bassin est représenté en plusieurs exemplaires à Saint-Romain-en-Gal [39], mais aussi dans d'autres provinces occidentales, à Mérida en Espagne [40], à Volubilis au Maroc [41] ou encore à Bulla Regia en Tunisie [42].

Le plan de la maison, dont trois côtés sont connus (on ignore jusqu'où s'étendait la maison à l'Est) est trapézoïdal avec excroissance au Sud-Ouest. Comme à Saint-Romain-en-Gal, les différentes salles ne sont distribuées que sur deux côtés du péristyle: au Nord et à l'Est. Au Sud, en effet, là où se trouve l'entrée de la maison, le portique vient jusqu'en bordure de la ruelle et à l'Ouest, il est mitoyen avec d'autres constructions, dont le temple de Cybèle en particulier, et est prolongé par un couloir étroit (1,40 m de largeur) qui ouvre sans doute sur une porte de service.

Au Nord, malgré l'enchevêtrement des murs, on peut distinguer tout d'abord une première salle (7,60 × 4,60 m) qui succède à l'ancien *triclinium* à sol mosaïqué (il s'agit peut-être du nouveau

---

[39] M. Le Glay et S. Tourrenc, L'originalité de l'architecture domestique à Vienne d'après les découvertes récentes de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), in *C.R.A.I.*, 1971, p. 764-773.

[40] E. Garcia Sandoval, *Informe sobre las casas romanas de Merida y excavaciones en la «Casa del Anfiteatro». Excavaciones Arqueologicas en España*, vol. 49, Madrid, 1966, p. 5-45.

[41] R. Etienne, *Le quartier Nord-Est de Volubilis*, Paris, 1960, p. 78, pl. XVII (Maison au cortège de Vénus).

[42] Bulla Regia: Maison de la pêche, inédite.

triclinium) puis une seconde salle à pavement médiocre en *opus signinum*. Au-delà du grand mur méridien oriental, les constructions sont d'une époque postérieure, comme en témoigne leur position surélevée par rapport aux salles précédentes.

A l'Est, une seule salle est reconnaissable. Elle est située sur le seul côté du péristyle qui ne soit pas desservi par un portique. Pour l'atteindre, il était donc nécessaire de traverser une partie de la cour qui s'étendait entre les branches du bassin. Cette salle avait déjà été dégagée en 1838 [43] et elle était dans un meilleur état de conservation qu'au moment où nous l'avons de nouveau explorée. C'est une salle rectangulaire (7 × 6,10 m hors oeuvre) dont trois murs sont conservés sur toute leur élévation. Le quatrième a disparu. Ces murs sont construits en petit appareil assez régulier et sont aveugles. L'entrée de la salle était donc située sur le quatrième côté dont rien n'indique qu'il était construit. La base intérieure des trois murs est marquée, sur une largeur de 0,24 m, par un fort décrochement du soubassement (profondeur: 0,65 m) dont le plan est semi-circulaire [44] et qui témoigne du niveau du sol de la salle (un petit caniveau court juste en dessous). Dans les angles Nord-Est et Sud-Est de la salle, est encore apparent le départ de la voûte qui recouvrait celle-ci.

Le rapport de 1838 nous apprend que les trois murs en moellons, ainsi que les voûtes, étaient doublés intérieurement à une distance de 9 cm par des murs construits en briques, portant toutes l'estampille Clarianus, épais de 0,31 m et qui comportaient en leur milieu une ouverture en forme de niche. De très nombreux fragments de stuc peints en rouge foncé, que l'on retrouva mêlés aux terres lors du dégagement, attestent de la décoration de la salle.

La présence de ces doubles murs s'explique par le souci des architectes viennois de créer un vide d'assainissement destiné à lutter contre l'humidité, procédé dont on a découvert un autre exemple en 1931 dans la gare de Vienne [45].

---

[43] Cf. chap. I.

[44] Une coupe stratigraphique effectuée au-dessous de la base du soubassement a révélé la présence d'abord d'une couche d'alluvions (galets, gravier, sable en niveaux superposés), puis d'une couche d'incendie tibérienne, enfin d'un lit d'amphores du type Dressel I et de briques.

[45] A. Vassy, Découvertes des ruines d'une habitation gallo-romaine dans la gare de Vienne. Mur et briquetage avec entretoises, in *Rhodania*, C.R. du XIVème Congrès, Beaucaire, 1932, p. 136-140, pl. I et II.

Quelle était la destination de cette salle ? Il est exclu qu'elle ait pu servir à l'habitat pour la simple raison que la hauteur du plafond au-dessus du sol ne dépasse pas 2 m. L'auteur de la fouille, Delorme, y voyait une grotte artificielle. En vérité, plus que d'un nymphée, il pourrait s'agir d'un petit sanctuaire domestique, comme il en existe dans une des maisons de Saint-Romain-en-Gal.

Au-delà de ce sanctuaire, à l'Est, la maison devait comporter une aile d'habitation. Celle-ci a été remplacée par des constructions postérieures que l'on mit au jour en 1867. En revanche, dans l'angle Sud-Ouest, débordant de l'alignement du mur occidental, étaient installés les thermes privés. Il en reste quatre petites salles disposées en équerre et dont l'emplacement aurait obstrué le portique si le bassin n'avait pas présenté, à cet endroit, un rentrant inexplicable autrement. La plus grande des trois salles (4,70 × 4,10 m), au Nord séparée du temple par un *ambitus*, n'est conservée qu'en fondations. Elle n'était pas chauffée. Les trois autres, au Sud, ont encore leur installation de chauffage. Le sol, disparu, de la première (2 × 1,28 m) était soutenu par neuf pilettes de briques cylindriques. Cet hypocauste communique avec celui de la salle voisine par un conduit de section retangulaire (0,40 × 0,36 m). Dans cette seconde salle (3,35 × 2,30 m), le système de chauffage est double. Nous retrouvons des pilettes de section carrée, hautes de 1 m, alignées en six rangées de quatre pilettes chacune et reposant sur un sous-sol cimenté. Ces pilettes supportaient la *suspensura* qui subsiste en partie. L'air chaud circulait aussi le long des murs latéraux au moyen de tubulures de section rectangulaire, juxtaposées les unes aux autres. Dans la troisième salle (3,15 × 1,07 m), les pilettes sont remplacées par un conduit dont l'un des piédroits est constitué par une colonne coupée dans le sens longitudinal et reposant sur un sous-sol cimenté. Aucune de ces salles n'a conservé la trace d'une piscine. Le foyer était situé, semble-t-il, à l'Ouest de la première salle.

Nous avons déjà évoqué les transformations que subit la maison, en même temps que le temple, peut-être au IIIème siècle[46]. Celles-ci sont au nombre de trois: d'une part le pavement du portique occidental est exhaussé et la mosaïque cachée par un sol dallé; d'autre part, au centre de la branche principale du bassin en U, est construit un petit bassin rectangulaire (dimensions: 2,37 × 1,57 × 1,15 m) entouré d'une margelle constituée de pierres de remploi et qui a conservé la trace des montants verticaux d'un chancel. Rien n'indique que le grand bassin n'est plus utilisé, au moins partiellement.

---

[46] Le terminus *ante quem* est fourni par le trésor du IVème siècle, signalé précédemment.

Enfin, à l'intersection des portiques Sud et Ouest, à proximité des thermes privés, les fouilles ont fait apparaître une curieuse construction (la communication entre les deux portiques dut être reportée plus au Nord). Il s'agit d'une cuve rectangulaire (1,38 × 1,14 m), peu profonde en son état actuel (0,30 m), au fond dallé de marbre et qui possède un trou de vidange et un canal d'évacuation en plomb. Le côté Ouest dispose de marches, une extérieure et une intérieure, permettant de descendre dans la cuve. Il n'est pas impossible que les côtés Sud et Est aient eu, aussi, une marche intérieure. La profondeur devait être alors voisine de 0,60 m. L'utilisation de cette cuve comme piscine de thermes est exclue, malgré le voisinage de ceux-ci dont la cuve est indépendante [47]. Alors nous nous demandons si cette cuve n'aurait pas servi aux rites de purification que comportait l'initiation au culte métroaque.

Par la présence de ce «pseudo-baptistère», par la simultanéïté des transformations qui ont eu lieu dans le temple et dans la maison, nous pensons que celle-ci était habitée par les desservants du culte métroaque et qu'elle servait de cadre à un certain nombre de manifestations (réunions, repas liturgiques, cérémonies de purification, etc...).

Il nous reste à examiner les constructions qui avoisinent le temple au Nord et au Sud. Pour les premières, la solution est simple: ce sont trois boutiques, formées de deux salles chacune, et qui s'appuient au mur occidental de la maison en contre-bas de celui-ci [48]. La boutique la plus proche du temple renferme deux petits bassins, un dans chaque salle, dont l'usage ne peut être qu'artisanal (lavage d'étoffes ?) [49].

---

[47] De toute façon, il ne peut s'agir d'une piscine d'eau chaude, aucun système de chauffage n'ayant été découvert.

[49] C'est dans ces boutiques, ainsi que sous le portique Ouest de la maison, que l'on a trouvé les mosaïques en *opus terrazzo-signinum*. Les boutiques ont donc été construites, au plus tôt, au début du Ier siècle de notre ère.

Au Sud du temple, la destination de la petite salle dégagée en 1963 est plus difficile à établir. De forme rectangulaire (7,60 × 5,95 m), cette salle est en partie souterraine et son plafond était soutenu par neuf pilastres, disposés en rangées symétriques de trois, qui partageaient la salle en deux nefs d'égale superficie. Six dés de pierre supportant les pilastres ont été retrouvés *in situ*, certains encore surmontés de leur pilastre. Trois des quatre murs de la salle étaient dégagés avant 1963. La reconnaissance du quatrième fut difficile. Seule l'amorce subsiste dans l'angle Sud-Ouest. L'accès de la salle, vraisemblablement par un escalier, n'a pas été découvert. L'angle Nord-Est est occupé par deux bassins rectangulaires de petites dimensions: 1,76 × 1,67 × 0,60 m pour l'un; 1,56 × 1,43 × 0,59 m pour l'autre. Les deux bassins communiquent entre eux et se déversent dans un caniveau souterrain dont le radier est formé de *tegulae* disposées bout à bout. Quel était l'usage de ces bassins ? Artisanal, comme ceux que nous avons étudiés précédemment ? Peut-être, mais n'oublions pas qu'ils sont situés en sous-sol, aussi une utilisation cultuelle (purifications) n'est pas exclue [50]; cette salle aurait été alors une crypte sacrée.

Ainsi, le sanctuaire de Cybèle forme-t-il un ensemble complet où se trouvent réunis le temple de la divinité, l'habitation des prêtres et le théâtre où se déroule une partie de l'initiation aux mystères métroaques. Mais ce sanctuaire n'est pas clos. Il est ouvert sur la ville, des boutiques l'avoisinent. La culte de la Grande Mère, devenu officiel depuis Claude, n'a plus à se cacher aux yeux des Viennois [51].

---

[49] Dimensions des bassins: 2,26 × 1,38 m (profondeur: 0,70 m) 3,02 × 1,60 m (profondeur: 1,23 m).

[50] Dans *Saturne africain. Histoire*, (Paris, 1966, p. 290), M. Le Glay note que «la citerne et le bassin sont des éléments essentiels des sanctuaires saturniens, comme d'ailleurs de tous les sanctuaires orientaux et puniques, où les purifications occupent dans la liturgie une place très importante».

Notons aussi qu'un fragment de grand mortier en terre cuite, découvert, en 1965, près du temple et portant une double estampille, l'une représentant une pomme de pin, l'autre mentionnant le nom du fabricant Q.VAL.VIC. entouré de trois autres pommes de pin plus petites et de deux feuilles, peut avoir eu un usage cultuel.

[51] Sur le changement de politique de Rome envers Cybèle à l'époque de Claude, cf. J. Carcopino, La réforme romaine du culte de Cybèle et d'Attis, in *Aspects mystiques de la Rome païenne*, Paris, 1942, p. 49-77.

TROISIÈME PARTIE

LES MONUMENTS FIGURÉS

Que le culte de Cybèle ait recruté de nombreux adeptes, rien ne le prouve mieux, hormis les monuments métroaques précédemment étudiés, que les témoignages épigraphiques et sculpturaux découverts à Vienne. Ces témoignages appartiennent à deux catégories; la première se rapporte directement au culte: portraits divins, cérémonies; la seconde concerne les deux corporations, dendrophores et hastifères, liées à la religion métroaque (voir chapitre suivant).

Un fragment, très mutilé, de statue de marbre, conservé au Musée lapidaire de Vienne, représente Cybèle assise sur un trône demi-circulaire sur la gauche duquel est représenté un animal accroupi (voir catalogue). Malheureusement, nous ignorons tout du lieu de provenance.

En revanche, le Musée lapidaire abrite une autre statue de divinité, découverte en 1823-1824, dans les fondations du palais archiépiscopal, voisin, comme on sait, du sanctuaire métroaque [1]. La déesse est assise. La disparition de la tête et des bras ne permet pas de l'identifier. Cependant, nous ne serions pas étonné s'il s'agissait de la statue de culte, qui décorait le temple de Cybèle.

De tous les témoignages sculpturaux, le plus important est, sans conteste, le fragment de bas-relief en marbre qui représente une scène d'offrande. Nous avons déjà mentionné sa découverte en 1940, au pied du portique [2]. Trois personnages participent à la scène. Au premier plan apparaissent deux hommes vêtus d'une tunique et chaussés de *calcei*. Celui de gauche, un prêtre, penché en avant, semble déposer sur un autel (?) des fruits qu'il a pris dans la corbeille qu'il tient serrée contre sa poitrine. Celui de droite, un acolyte, tient la serviette qui recouvrait la corbeille. Entre eux, à l'arrière plan apparaît une femme, en qui R. Turcan a voulu reconnaître la déesse syrienne (mais serait-elle à l'arrière plan ?) [3], peut-être, plus simplement, une prêtresse (elle est voilée et porte un diadème dans les cheveux). Vêtue d'une longue tunique, elle tient de la main gauche un objet que nous identifions à un miroir [4], plutôt qu'à «une courte torche» [5] et de l'autre main, qu'elle élève, un flambeau [6] et non pas «une tige de pavot et des épis» [7]. A gauche, on aperçoit une flûte, un bonnet phrygien et un *pedum* suspendus à un arbre (pin ?) dans les branches duquel est perché un oiseau.

---

[1] Cf. *supra*, première partie.

[2] *Supra*, p. 11, n. 26.

Au même ensemble, dont on peut imaginer qu'il décorait, face au public de la *cavea*, le mur Ouest du théâtre des Mystères, appartiennent peut-être deux autres fragments découverts au théâtre [8], où durent fonctionner à la fin de l'Antiquité des fours à chaux, et qui représentent l'un, un sacrificateur portant un bélier, l'autre, un homme nu, peut-être un initié, tenant dans la main droite, le long du corps, un objet: *pedum* ou torche (?).

Une autre cérémonie est attestée à Vienne, le taurobole, dont on connaît la vogue dans l'Empire romain, à partir du règne d'Antonin le Pieux qui lui conféra un caractère officiel [8]. Aux dires de P. Schneyder, plusieurs autels tauroboliques auraient été découverts à la fin du XVIIIème siècle, lors de la reconstruction de l'hôpital [10]. Aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Le seul dont nous connaissons le texte a été découvert en 1648, dans les jardins de l'hôpital, c'est-à-dire sur l'emplacement même du sanctuaire métroaque [11]. Il a malheureusement disparu. Le texte, très fragmentaire, indique que le taurobole fut célébré «pour le salut de deux empereurs pour leur victoire et leur retour et pour la conservation de la cité de Vienne»... Nous pensons qu'il est inutile d'essayer d'identifier les deux Augustes mentionnés, comme se sont évertués à le faire la plupart des auteurs intéressés [12].

---

[3] R. Turcan, Cybèle et la déesse syrienne: à propos d'un relief du Musée de Vienne, in *R.E.A.*, 63, 1961, p. 45-54 et *Les religions de l'Asie dans la vallée du Rhône*, p. 70.

[4] Le miroir fait partie de l'attirail de toilette dont M. Le Glay a souligné l'importance dans les rites de purification (*Saturne Africain. Histoire*, p. 384-385).

[5] E. Will, *La sculpture romaine au Musée lapidaire de Vienne*, Vienne, 1952, p. 58.

[6] La présence du flambeau nous rappelle que la plupart des cérémonies secrètes des religions à mystères se déroulaient la nuit (Cf. A. Bruhl *Liber pater. Origine et expansion du culte dionysiaque à Rome et dans le monde romain*, Paris, 1953, p. 93).

[7] E. Will, *ibid.*

[8] J. Formigé, *Le théâtre romain de Vienne*, Vienne, 1950, p. 24, fig. 21-23.

[9] Cf. R. Duthoy, *The Taurobolium, Its Terminology and Evolution* (*E.P.R.O.*, t. 10), Leyde, 1969.

[10] Cf. *Supra*, p. 6.

L'iconographie métroaque doit être complétée par une tête en calcaire représentant peut-être un prêtre, par un médaillon d'applique où figure Cybèle, par une statuette en terre cuite d'Attis, enfin par un fragment sculpté d'«Attis funéraire» [13].

A ces témoignages purement métroaques, nous pouvons peut-être ajouter les quelques objets bachiques découverts lors des fouilles récentes, *oscillum* en marbre et masque de satyre [14], verre à décor gravé [15], qui témoignent qu'entre les deux divinités, Cybèle et Bacchus, s'est peu à peu établi un syncrétisme, né des analogies entre cultes à caractère orgiastique [16].

CATALOGUE

1. Statue en marbre représentant Cybèle assise sur un trône (H: 1,07 m). Musée lapidaire de Vienne. La déesse, dont il manque toute la partie supérieure, est vêtue d'une tunique serrée à la taille par une ceinture et ses jambes sont couvertes d'un manteau. Elle est assise sur un trône demi-circulaire à dossier incurvé, dont un félin accroupi décore le côté gauche.

---

[11] *Id.*, p. 7.

[12] Chorier, qui signale la découverte, propose Gratien et Valentinien (*Antiquités de Vienne*, p. 361); Hirschfeld: Septime Sévère et Caracalla (*CIL*, XII, 1827); R. Turcan propose même la date de 208 qui serait celle «du passage de Septime Sévère à Vienne, alors qu'il se rendait en Bretagne» (*Religions de l'Asie*, p. 69).

[13] Sur l'imagerie d'Attis funéraire, cf. H. Graillot, *ouv. cité*, p. 400 et s.; F. Cumont, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris, 1942, p. 219 et s.; plus récemment: M. Renard, Attis funéraires de Toulouse, in *Latomus*, XI, 1952, p. 59-62.

[14] A. Pelletier, Les fouilles du «temple de Cybèle» à Vienne (Isère); Rapport provisoire, in *R.A.*, n.s., 1, 1966, p. 146-147.

[15] *Id.*, Verre à décor bachique trouvé à Vienne (Isère), in *Gallia*, XXV-2, 1967, p. 169-173.

[16] Cf. A. Bruhl, *ouv. cité*, p. 252. Un *oscillum*, récemment trouvé à Bolsena, représentant, d'un côté un monstre marin du répertoire dionysiaque, de l'autre, un masque de pantomime figurant Attis, témoigne de ces interférences syncrétiques entre thèmes bachique et métroaque (J. M. Pailler, A propos d'un nouvel *oscillum* de Bolsena, in *Mél. Ec. Fr. de Rome*, LXXXI, 1969, p. 627-658).

Espérandieu, *Recueil de bas-reliefs*, I, n° 394; Will, *La sculpture romaine*, n° 16; Turcan, *Religions de l'Asie*, p. 72.

2. Statue en marbre représentant une déesse assise (H: 1,23 m). Découverte dans les fondations du Palais archiépiscopal, 1823-1824. Musée lapidaire de Vienne. Seuls sont conservés le torse et le bassin. La déesse est vêtue d'un *peplos* avec rabat, d'un *chiton* boutonné sur les épaules et d'un manteau qui lui couvre les épaules et le bras gauche.

Espérandieu, III, n° 2609; Will, n° 3.

3. Médaillon d'applique représentant Cybèle assise de face sur un lion marchant vers la droite. A droite, un *calathos*; au-dessus, des guirlandes (Diamètre: 7 cm). Moule trouvé à Vienne et conservé au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye; deux fragments de médaillons trouvés à Sainte-Colombe (Musée archéologique de Lyon) et à Vienne (Musée d'Archéologie et des Beaux-Arts de Vienne).

P. Wuilleumier et A. Audin, *Les médaillons d'applique gallo-romains de la vallée du Rhône*, Paris, 1952, p. 98, n° 157.

4. Buste en calcaire représentant un Attis funéraire (H: 0,52 m). Découvert dans les fondations du Palais archiépiscopal, 1823-1824. Musée lapidaire de Vienne. Attis, coiffé du bonnet phrygien, est vêtu d'une tunique à manches longues et d'un manteau agrafé sur l'épaule droite. La main droite est portée vers le menton. Ch. Picard (*C.R.A.I.*, 1955, p. 233-234) pense que cette sculpture pourrait appartenir au décor interne du théâtre des Mystères. Date: Ier s. pour Will; IIème s. pour Turcan.

Espérandieu, I, n° 356; Will, n° 102; M. J. Vermaseren, *The legend of Attis in Greek and Roman Art*, (*E.P.R.O.*, t. IX), Leyde, 1966, p. 45; Turcan, p. 73-74, pl. XXIV.

Trois autres reliefs de calcaire trouvés avec le buste précédent et pris pour des Attis funéraires (H. Graillot, *ouv. cité*, p. 447, n° 1; Espérandieu, I, n° 353 et 357) représentent, en fait, des guerriers orientaux appartenant sans doute à un monument triomphal (Will, n° 121; Turcan, p. 73).

5. Statuette en terre cuite d'Attis assis sur un rocher, les jambes croisées, jouant de la syrinx. Signalée à la Bibliothèque de Vienne par H. Graillot (*ouv. cité*, p. 447, n° 1). Aujourd'hui disparue.

Vermaseren, p. 18, n. 9; Turcan, p. 74.

6. Fragment de bas-relief en marbre représentant une scène d'offrande à Cybèle (H: 0,94 m). Découvert en 1940 près du grand portique, à proximité du théâtre des Mystères. Musée lapidaire de Vienne. Ce bas-relief fut d'abord considéré, par P. Wuilleumier, comme représentant «la création à Vienne du flaminat *Iuuentutis*, de l'augurat et peut-être du pontificat sous le patronage de C. et L. Césars» (Bas-relief augustéen de Vienne, in *Association lyonnaise de recherches archéologiques. Compte rendu*, 1946, p. 1-6, pl. I). L'identification définitive est due à Ch. Picard (Un sacrifice métroaque à Vienne (Isère), in *R.A.*, XXVI, 1946, p. 159-162), qui propose de dater le bas-relief de l'époque julio-claudienne (cf. aussi: *C.R.A.I.*, 1955, p. 234). Contre cette datation s'élève R. Turcan qui penche pour la première moitié du IIème siècle (*R.E.A.*, 63, 1961 p. 53-54 et *Religions de l'Asie*, p. 70-71, pl. XVII); E. Will (n° 115, pl. VIII) admet comme possibles des deux datations; Espérandieu, XII, 8014, pl. XLIII.

7. Fragment de bas-relief en marbre représentant un porteur de bélier pour *criobolium* (H: 0,60 m). Découvert au théâtre romain en 1937. Musée lapidaire de Vienne. Du porteur n'ont été conservés que le bras gauche qui tient, serré contre le corps, un bélier et le bras droit qui élève à la hauteur du visage une coupe.

Ch. Picard, Vestiges d'un décor sculptural, au théâtre des Mystères de Cybèle et Attis à Vienne (Isère), in *R.A.*, XLV, 1955, p. 61 et fig. 4; Espérandieu, XII, n° 8012, pl. XLII; Turcan (p. 71) récuse l'interprétation criobolique, sans nier le caractère métroaque du sacrifice.

8. Fragment de bas-relief en marbre représentant un homme nu (H: 0,54 m). Découvert au théâtre romain en 1937. Musée lapidaire de Vienne. Sont conservées la partie inférieure du buste et les jambes jusqu'à mi-mollet. L'homme porte un manteau agrafé sur les épaules. De la main droite il tient le long du corps, un objet, que J. Formigé identifie à une torche (*Le théâtre romain*, fig. 23) et Ch. Picard à un *pedum*.

Ch. Picard, *ouv. cité,* p. 61 et fig. 5; Espérandieu, XII, 8012, pl. XLII R. Lantier identifie l'homme à Héraclès portant la massue); Turcan (p. 71) se rallie à l'hypothèse du *pedum.*

9. Fragment d'autel taurobolique découvert en 1648 dans les jardins de l'hôpital. Aujourd'hui disparu. Seules étaient conservées les deux premières lignes de la dédicace: *Pro salute Augustorum et V[ictoria]/et reditu et statu ciuitatis Vi[ennensium]*... «Du côté où cette inscription commence, est en relief un aigle qui tient un globe dans sa main, et je ne doute pas qu'il n'y en eût autant où elle finit; mais elle n'est plus entière» (Chorier, *ouv. cité,* p. 361). Certains ont vu dans ce globe le symbole de Caelus (F. Cumont, *Textes et documents figurés relatifs aux mysthères de Mithra,* t. I, Bruxelles, 1896, p. 88-89; H. Graillot, *ouv. cité,* p. 447, n. 1).

Allmer, *Inscriptions antiques et du Moyen Age de Vienne en Dauphiné,* t. I, Vienne, 1875, p. 169, n° 49 et atlas, n° 35; *CIL,* XII, 1827; Turcan, p. 69.

10. Tête en calcaire représentant probablement un prêtre de Cybèle (H: 0,49 m). Découverte en 1964 dans le sanctuaire métroaque. Musée lapidaire de Vienne. Cette tête voilée n'est qu'à l'état d'ébauche, mais elle présente un visage émacié et volontairement asymétrique, d'où commence à se dégager une expression méditative. M. Le Glay propose de dater cette sculpture du Ier ou du début du IIème siècle (*Gallia,* XXIV-2, 1966, p. 507, fig. 28). Turcan (p. 72) repousse la date à la fin du IIIème siècle et conteste le caractère métroaque[17].

---

[17] Il n'est pas impossible que le torse masculin nu et le torse féminin drapé, en marbre, découverts en 1958 (*Supra,* p. 11), appartiennent aussi à l'iconographie métroaque.

Sur tous ces monuments, on peut se reporter à M. J. Vermaseren, *Cybele and Attis. The Myth and the Cult,* Londres, 1977, ainsi qu'au tome V (à paraître) du *Corpus Cultus Cybelae Attidisque,* consacré à la Gaule.

QUATRIÈME PARTIE

DESSERVANTS ET FIDÈLES DU CULTE MÉTROAQUE

I. LES DESSERVANTS

Le personnel sacerdotal métroaque, s'il apparaît dans l'iconographie viennoise (prêtre et acolyte sur le bas-relief du sacrifice à Cybèle, sacrificateur portant le bélier, tête présumée de prêtre) [1], n'a, en revanche, laissé aucune trace dans l'épigraphie [2]. Il était peut-être placé sous la direction de l'archigalle de Lyon, puisque nous voyons celui-ci présider à un taurobole, en 184, dans la cité de Vienne, à Tain [3]. Cependant, J.-J. Hatt propose «de voir, dans les trois gentilices Attius, Messius, Magius, les noms génériques de dynasties de prêtres» [4]. Or, ces trois gentilices se rencontrent à Vienne [5], l'un d'eux étant même accompagné d'un surnom religieux [6], preuve supplémentaire d'identification, selon l'auteur [7].

Le culte métroaque avait d'autres desservants, les membres de deux collèges: celui des dendrophores et celui des hastifères [8]. Les dendrophores étaient, depuis la réforme de Claude, à la fois un collège professionnel, celui des bûcherons et une confrérie religieuse. C'étaient les dendrophores (porte-arbres) qui, le 22 mars, lors de la fête des *Dendrophoria* introduite, par Claude, dans le cérémonial métroaque, abattaient le pin sacré, symbole d'Attis et le transportaient processionnellement, entouré de bandelettes, au temple de la déesse [9]. A Vienne, l'un d'eux, Tib. Iulius Diadochus, a signé une dédicace à la Mère des Dieux [10] et le fragment d'inscription portant les lettres DEND, trouvé sur le chantier de l'ancien hôpital, désignait sans doute les places réservées aux membres de la confrérie au théâtre des Mystères.

---

[1] Cf. *supra*, Troisième partie.

[2] Ce fait est général pour les Galles dans l'épigraphie d'époque impériale.

[3] *CIL*, XII, 1782. Cf. l'hypothèse de A. Bruhl et A. Audin, selon laquelle l'autel aurait pu être transporté de Lyon à Tain (*Gallia*, XXIII-2, 1965, p. 269). En Gaule, on rencontre des prêtres (*sacerdotes*) de Cybèle à Valence (*CIL*, XII, 1745), à Die (*CIL*, XII, 1568) et à Lectoure (*CIL*, XIII, 505 et s.). Sur les prêtres métroaques, cf. H. Graillot, *ouv. cité*, p. 226-261; J. Carcopino, *ouv. cité*, p. 76-171. Voir aussi: L. Richard, Juvénal et les Galles de Cybèle, in *Rev. Hist. des Religions*, CLXIX, 1966, p. 51-67.

[4] J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, Paris 1951, p. 54.

[5] Sex. Attius Flavius (Allmer, *Inscriptions de Vienne*, n° 361 = *CIL*, XII, 2010), Attius Saturnius (Allmer, n° 213 = *CIL*, XII, 1911), les trois Messii, Italus, Veratianus, Verus (Allmer, n° 335 = *CIL*, XII, 1985).

[6] M. Magius Sotericus (Allmer, n° 328 = *CIL*, XII, 1982).

[7] J.-J. Hatt cite les exemples d'un affranchi, Attius Attianus, prêtre de Cybèle à Teramo (*CIL*, IX, 5061) et d'un Attius, fils d'Attianus, prêtre à Die (*CIL*, XII, 1568).

[8] Le troisième collège lié au culte métroaque est celui des cannophores (porte-roseaux).

Le même caractère mixte, professionnel et religieux, a été longtemps attribué au collège des hastifères [11]. Récemment D. Fishwick a repris l'étude de ce collège à la lumière des découvertes effectuées dans le sanctuaire de Cybèle à Ostie [12]. L'auteur a ainsi démontré que les hastifères, loin de constituer une milice municipale, comme on le pensait jusqu'alors, appartenaient à un collège exclusivement religieux desservant le culte de Bellone [13] qui entretenait des rapports très étroits avec la Mère des Dieux [14]. Par l'intermédiaire de

---

[9] Sur les fêtes de Cybèle, cf. H. Graillot, *ouv. cité*, p. 108-142; P. Lambrechts, Les fêtes «phrygiennes» de Cybèle et d'Attis, in *Bull. de l'Instit. Hist. Belge de Rome*, XXVII, 1952, p. 141-170.

[10] cf. Catalogue.

[11] Sur ce double caractère, cf. en particulier les mises au point de R. Cagnat, in *Dict. Des Antiquités*, t. III, 1, s.v. *Hastiferi*, p. 43 et de J. P. Waltzing, *Etude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, t. IV, Louvain, 1900, p. 92. Cf. aussi H. Graillot, *ouv. cité*, p. 278-281.

[12] D. Fishwick, *Hastiferi*, in *The Journal of Roman Studies*, LVII, 1967, p. 142-160. Sur les découvertes d'Ostie, cf. G. Calza, *Il Santuario della Magna Mater a Ostia*. Huit inscriptions (dont quatre trouvées à Ostie) citent les hastifères. Hors d'Ostie, elles ont été découvertes à Vienne et en Germanie (*CIL*, XIII, 7281, 7317 — Cassel, 8184 — Cologne).

[13] Une des inscriptions de Cassel est dédiée: *deae Virtuti Bellone* (*CIL* XIII, 7281). L'identification des hastifères avec des bergers, sur la foi d'une des inscriptions de Cassel mentionnant: *Hastiferii* (*sic*)/*siue pastores* (*CIL*, XIII, 7317) est aussi à écarter.

[14] Ces rapports remontent à l'époque républicaine, c'est-à-dire à l'époque où Ma-Bellona fut introduite à Rome, peut-être au temps de Sylla, sous l'aile de Cybèle. Par la suite, Bellona occupa toujours une position de dépendance à l'égard de Cybèle, participant aux processions comme suivante (*pedisequa*; *CIL*, VI, 30 851) de celle-ci.

Bellone, les hastifères étaient ainsi associés à ce culte [15]. A Ostie, leur *schola* était située en face du temple de Bellone, mais dans l'enceinte du sanctuaire métroaque. Selon D. Fishwick, ils participaient à la grande purification rituelle du 27 mars, la *Lauatio*, qui mettait un terme aux fêtes phrygiennes [16].

Vienne étant, avec Ostie, la seule ville d'Occident où la présence des deux collèges est attestée, il en ressort que le culte métroaque devait y être solidement implanté.

CATALOGUE

1. Dédicace à Cybèle offerte par un dendrophore. Plaque de pierre trouvée en 1860 dans les fouilles de l'église Saint-Pierre. Musée lapidaire de Vienne.

Allmer, n° 210 = *CIL*, XII, 1917: *D*(*eum*) *M*(*atri*)/*Tib*(*erius*) *Iulius*/*Diadochus*/*dendropho*/*rus*/*munificus*/... (Ier siècle). Le développement de la première ligne en *D*(*eum*) *M*(*atri*) plutôt qu'en *D*(*is*) *M*(*anibus*) est préférable (cf. Y. Burnand, Chronologie des épitaphes romaines de Vienne (Isère), in *R.E.A.*, LXIII, 1961, p. 291).

> Waltzing, *Etude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire Romain*, t. III, Louvain, 1900, p. 538, n° 2009.

---

[15] A Cassel, les hastifères participent à la restauration du *mons Vaticanus* (*CIL*, XIII, 7281), c'est-à-dire, par analogie avec le *Phrygianum* romain situé sur la colline du Vatican, à la restauration de l'édifice où étaient célébrés les tauroboles et où, en particulier, comme à Lyon (*CIL*, XIII, 1751), on pratiquait l'ablation des *uires* du taureau transportées ensuite jusqu'au sanctuaire de la déesse où elles étaient offertes à l'adoration des fidèles. Sur le Vatican romain, cf. S. B. Platner et Th. Ashby, *A topographical dictionary of ancient Rome*, Londres, 1929, p. 325 et 546-548; Radke-Koch, in Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft*, 2 R, XV, 1955, s.v. *Vaticanus*, col. 490-494. Dans la seconde inscription de Cassel (*CIL*, XIII, 7317), les hastifères font une dédicace à la maison impériale et au *numen* de l'empereur, le 24 mars 224, jour de la fête du sang et veille des *Hilaria*.

[16] *Ouv. cité*, p. 154-157. Selon l'auteur, le mot hastifère désignerait comme le mot dendrophore, celui qui porte un objet sacré. Dans la procession de la *Lauatio*, les hastifères portaient peut-être une lance sacrée puisque c'est là l'emblème de Bellone (Stace, *Thébaïde*, II, 718-9; IV, 5-8).

2. Don d'une sportule de deux deniers aux dendrophores. Fragment de colonne en marbre trouvé en 1771 près de l'ancien hôpital. Perdu. Allmer, n° 128 = *CIL*, XII, 1878: ...*Attia Priscil*[*l*]*a sibi* ...*|ob cuius dedication*(*em*) *sport*[*ulas*]*|ded*(*it*) *pro den dr*(*ophoris*) (*denarios*) *bin*[*os*].

Waltzing, p. 537, n° 2005.

3. Fragment d'inscription portant le mot dendrophore. Plaque de marbre découverte en 1955 dans le théâtre des Mystères. Musée lapidaire de Vienne. Ch. Picard, *C.R.A.I.*, 1955, p. 231 = *An. Epig.*, 1956, n° 61:

Dend... (Première moitié du Ier siècle).

4. Autel offert au Génie des hastifères. Colonne de marbre trouvée, autrefois, près du couvent des religieuses de Saint-André-le-Haut. Perdue. Allmer, n° 211 = *CIL*, XII, 1814: *Sig*(*num*) *Genii|Namerius|Euprepes|magist*(*er*)*|*(*h*)*astiferor*(*um*)*|d*(*onum*) *d*(*edit*) (IIème siècle).

Chorier, *Antiquités de Vienne*, p. 453; Waltzing, p. 536, n° 2001.

II. LES FIDÈLES

Une autre preuve de l'importance du culte métroaque est fournie par l'étude des noms religieux. J.-J. Hatt, pour la Gaule, s'est livré à ce travail et a montré tout le profit qu'on pouvait en retirer [17]. Il semble, en effet, que la vogue des noms religieux, apportée en Gaule par les Orientaux, soit liée à la diffusion des cultes orientaux et, plus particulièrement, à celle du culte métroaque [18], et cela bien qu'on ne connaisse, à Vienne, qu'un seul dévôt de la déesse à porter un nom religieux, l'hastifère Namerius Euprepes [19]. Or, ces noms religieux sont nombreux. Pour l'ensemble des inscriptions viennoises nous en avons dénombré 72, dont 65 sur des épitaphes. La plupart sont des *cognomina*: 62; six sont des *gentilices* et quatre des *signa* (Cf. Tableau). Une même personne porte deux noms religieux [20], une autre trois [21]. Quelques-uns de ces noms évoquent directement le culte de Cybèle: outre les *gentilices*, précédemment cités, Attius, Magius, Messius, ce sont Metrobius et surtout le *cognomen* Hilario ou le *signum* Hilarius qui l'un et l'autre rappellent la fête des *Hilaria*, célébrée le 25 mars [22]. D'autres évoquent des qualités morales: Benigna, Chresimus, Euphemus, Euprepes, Eutropus, Glaphyrus, Onesimus; ou des doctrines religieuses: Zosimus et Zotiche (la vie éternelle), Nicias (la victoire sur la mort), Seruandus et Sotericus (le salut réservé aux initiés). D'autres encore portent des noms théophores: Apollinaris, Asclepiodotus, Eros, Hermes, Nemesia ou des noms de bon augure: Eutyches (et ses nombreuses variantes), Fortunatus. La condition sociale de tous ces êtres porteurs de noms religieux est humble: à côté des sévirs augustaux [23], ce sont des esclaves en majorité, des affranchis et de petites gens [24]. Le culte métroaque a recruté ses adeptes surtout parmi le petit peuple des villes.

---

[17] *Ouv. cité*, p. 43 et s.

[18] *Ibid.*, p. 50. La comparaison des cartes n° 2 (p. 56. Répartition des noms religieux) et n° 3 (p. 58. Répartition du culte de Cybèle) justifie amplement la thèse de l'auteur.

[19] Cf. *supra*, catalogue. Pour la Narbonnaise, sept inscriptions faisant état de noms religieux se rapportent à des fidèles des cultes orientaux (*CIL*, XII, 708, 1003, 1311, 1551, 4290, 4322, 4326).

Si l'on considère enfin la répartition chronologique des noms religieux, on constate qu'il y a une progression du Ier au IIème siècle de 13 à 27% de la totalité des noms, puis une stabilisation: 27% au IIIème siècle [25]. C'est la preuve que la communauté métroaque viennoise a atteint son plein développement au IIème siècle et que, ensuite, si elle ne progresse plus, c'est peut-être qu'elle commence à sentir les premiers effets de la concurrence du christianisme.

---

[20] Allmer, n° 82 = *CIL*, XII, 1920: Metrobius, signo Sapricius.

[21] Allmer, n° 328 = *CIL*, XII, 1982: Magius Sapricius, signo Hilarius.

[22] Tous les noms religieux ne se rapportent pas au culte du Cybèle. Citons en particulier le *cognomen* Anuboforus porté, sans doute, par un fidèle des cultes égyptiens (Cf. *CIL*, XII, 1919).

[23] Chresimus (Allmer, n° 196 = *CIL*, XII, 1828), Cosmus (Allmer, n° 194 = *CIL*, XII, 1900) Eutiches (Allmer, n° 198 = *CIL*, XII, 1879), Eutropus (Allmer n° 209 = *CIL*, XII, 1804).

[24] On ne trouve parmi eux qu'un seul membre de corporation, l'utriculaire Aurelius Eutyches (Allmer, n° 212 = *CIL*, XII, 1815), sur les sept connus (soit 14% contre 44% pour la Narbonnaise. Cf. J.-J. Hatt, *ouv. cité*, p. 49).

[25] Nos pourcentages diffèrent notablement de ceux qu'a calculés J.-J. Hatt pour Vienne: 20% au Ier siècle, 42% au IIème siècle, 60% au IIIème siècle (*ouv. cité*, p. 55).

RÉPERTOIRE DES NOMS RELIGIEUX À VIENNE

Nom	*Référence*	*Remarques*	*Date*
AMANTIA	*CIL*, XII, 2021	*cognomen*	IIème S.
ANVBOFORVS	*CIL*, XII, 1919	*cognomen*	IIIème S.
APOLLINARIS	*CIL*, XII, 1935	nom unique	IIème S.
ASCLEPIODOTVS	*CIL*, XII, 2013	*cognomen*	IIIème S.
ATTIVS	*CIL*, XII, 2010	gentilice	Fin Ier début IIème S.
ATTIUS	*CIL*, XII, 1911	gentilice	IIème S.
AVDENTIVS	*CIL*, XII, 1981	*signum*	IIIème S.
BENIGNA	*CIL*, XII, 1936	nom unique	IIIème S.
CALEMERVS	Espérandieu, *I.L.G.N.*, 273	*cognomen*	IIème S.
CALLISTVS	*CIL*, XII, 1922	nom unique	IIème S.
CALISTVS	*CIL*, XII, 1859	*cognomen*; dédicace	Ier-IIème S.
CASTINA	*CIL*, XII, 1941	*cognomen*	IIIème S.
CHRESIMUS	*CIL*, XII, 1828	*cognomen*; sévir	IIIème S.
CRESTE	*CIL*, XII, 1937	*cognomen*	IIème S.
CHRYSOPAES	*CIL*, XII, 1949	*cognomen*	IIème S.
COSMVS	*CIL*, XII, 1900	*cognomen*; sévir	IIème S.
DAPHNVS	*CIL*, XII, 2030	*cognomen*	Ier S.
EPAGATHO	*CIL*, XII, 2007	*cognomen*	IIème S.
EPICARPIA	*CIL*, XII, 1970	*cognomen*	Ier S.
EPITYNCHANVS	*CIL*, XII, 1959	*cognomen*	Ier S.
EROS	*CIL*, XII, 1816	*cognomen*; dédicace	IIème S.
EVCARPVS	*CIL*, XII, 5682, 38	*cognomen*; inscription sur lampe	?
EVCARPVS	*CIL*, XII, 2025	*cognomen*	IIème S.
EVPHEMVS	*CIL*, XII, 1816	*cognomen*; dédicace	IIème S.
EVPREPES	*CIL*, XII, 1814	*cognomen*; hastifère	IIème S.

Nom	*Référence*	*Remarques*	*Date*
EVTROPIVS	*CIL*, XII, 1804	*cognomen*; sévir	Ier S.
EVTICHES	*CIL*, XII, 1879	*cognomen*; sévir	IIème S.
EVTYCHES	*CIL*, XII, 1815	*cognomen*; dédicace utriculaire *immunis*	IIème S.
EVTYCHES	*CIL*, XII, 1958	nom unique	IIème S.
EVTYCHIA	*CIL*, XII, 1913	nom unique	Ier-IIème S.
EVTYCHVS	*CIL*, XII, 1955	*cognomen*	IIème S.
EVTYCIANUS	*CIL*, XII, 1955	*cognomen*	IIème S.
EYTYXIA	*CIL*, XII, 1913	*cognomen*;affranchie	Ier-IIème S.
FLORENS	Espérandieu, 279	*signum*	IIème S.
FORTVNATA	*CIL*, XII, 2004	*cognomen*	IIIème S.
FORTVNATVS	*CIL*, XII, 1999	*cognomen*	Ier S.
FORTVNATVS	*CIL*, XII, 2004	*cognomen*	IIIème S.
GLAPHYRVS	*CIL*, XII, 1968	*cognomen*	IIIème S.
HERMES	Espérandieu, 273	*cognomen*	IIème S.
ERMETIO	*CIL*, XII, 2005	*cognomen*	IIème S.
HERMOGENES	*CIL*, XII, 2024	*cognomen*	Ier S.
HILARIO	Espérandieu, 278	*cognomen*	IIIème S.
HILARIVS	*CIL*, XII, 1982	*signum*: accompagne Magius et Sotericus	IIème S.
MAGIVS	*CIL*, XII, 1982	gentilice; cf. Hilarius	IIème S.
MESSIVS (3)	*CIL*, XII, 1985	gentilice	IIème S.
METROBIVS	*CIL*, XII, 1920	*cognomen*. Cf. Sapricius	IIIème S.
MNEMOSYNE	*CIL*, XII, 1963	*cognomen*	IIème S.
NEMESIA	*CIL*, XII, 1973	*cognomen*	IIème S.
ONESIMVS	*CIL*, XII, 2007	*cognomen*	IIème S.

Nom	*Référence*	*Remarques*	*Date*
ONESIPHORVS	*CIL*, XII, 2007	*cognomen*	IIème S.
ORFITVS	*CIL*, XII, 1912	*cognomen*	Ier S.
PERPETVA	*CIL*, XII, 2005	*cognomen*	IIème S.
PERPETVVS	*CIL*, XII, 2005	*cognomen*	IIème S.
[Phos]PHORVS	Espérandieu, 281	*cognomen*	?
[Phos]PHORVS	Espérandieu, 287	*cognomen*	?
POLYCARPVS	*CIL*, XII, 2025	*cognomen*	IIème S.
QVIETVS	*CIL*, XII, 1872	*cognomen*; dédi cace	Ier S.
SAPRICIVS	*CIL*, XII, 1920	*signum*, accompagne Metrobius	IIIème S.
SAPRICIVS	*CIL*, XII, 1937	*cognomen*	IIème S.
SAPRICIVS	*CIL*. XII, 1998	*cognomen*	?
SERVANDVS	*CIL*, XII, 2023	*cognomen*	Ier S.
SOTERICVS	*CIL*, XII, 1916	nom unique	Ier S.
SOTERICVS	*CIL*, XII, 1982	*cognomen*; cf. Hilarius	IIème S.
SYMPHERVSA	*CIL*, XII, 2006	*cognomen*	IIème S.
THALLUSA	*CIL*, XII, 1966	*cognomen*	Ier S.
TROPHIMVS	*CIL*, XII, 1973	*cognomen*	IIème S.
VITALIS	*CIL*, XII, 1809	*cognomen*	Ier S.
ZOSIME	*CIL*, XII, 2001	*cognomen*	Ier S.
ZOSIMUS	*CIL*, XII, 1933	*cognomen*	Ier S.
ZOTICE	*CIL*, XII, 2014	*cognomen*	IIème S.

TABLE DES PLANCHES

I. 1. L'ancien hôpital. Vue générale au début de la démolition.
  2. L'ancien hôpital en cours de démolition.
II. 1. Le grand mur nord du théâtre des Mystères inclus dans les constructions de l'hôpital.
  2. Dégagement des substructions portant les gradins du théâtre.
III. Vue générale des vestiges du sanctuaire de Cybèle.
IV. Essai de reconstitution du sanctuaire de Cybèle (Conception A. Pelletier; réalisation J. Prost) 1. Temple de Cybèle; 2. Théâtre des Mystères; 3. Maison à péristyle; 4. Boutiques.
V. Le théâtre des Mystères. Vue générale après restauration.
VI. Le grand mur nord. 2. La disposition des gradins (coupe).
VII. 1. Le grand mur nord. Détail de la partie postérieure.
  2. Assises inférieures et soubassement du grand mur nord (coupe).
VIII. 1. Mur occidental du théâtre et *orchestra* coupé par un égout tardif.
  2. Fondations du mur occidental du théâtre.
IX. Mur à chaînage de briques d'époque augustéenne, sous le théâtre des Mystères.
X. 1. Le temple de Cybèle.
  2. L'égout sous le temple.
XI. 1. Maison à péristyle. Pavement en *opus terrazzo-signinum.*
  2. Maison à péristyle. *Emblema* de mosaïque en *opus sectile.*
XII. Maison à péristyle. Mosaïque du péristyle.
XIII. 1. Maison à péristyle. Nymphée ou sanctuaire domestique? (le mur qui forme le quatrième côté de l'édifice est postérieur).
  2. Maison à péristyle. Détail de la figure précédente.
XIV. 1. Maison à péristyle. Hypocauste.
  2. Maison à péristyle. Bassin à chancel.

XV. 1. Maison à péristyle. Pseudo-baptistère.
2. Petits bassins dans une salle souterraine proche du temple.
XVI. 1. Statue de Cybèle assise sur un trône.
2. Statue de déesse assise.
XVII. Buste d'Attis funéraire.
XVIII. Fragment de bas-relief représentant une scène d'offrande à Cybèle.
XIX. 1. Fragment de bas-relief représentant un porteur de bélier pour *criobolium*.
2. Fragment de bas-relief représentant un homme nu (initié portant un *pedum* ?).
XX. Tête présumée de prêtre de Cybèle.
XXI. 1. Médaillon d'applique représentant Cybèle assise sur un lion.
2. Dédicace à Cybèle offerte par un dendrophore.
XXII. Fragment d'inscription portant le mot dendrophore (DE$\overset{\frown}{\text{ND}}$).
Au revers : . . . VS
XXIII. Fragment de mortier en terre cuite décoré de pommes de pin.

L'ensemble des clichés sont de Corinne POIRIEUX et de l'auteur sauf les clichés n° I, 1 ; I, 2 ; II, 1 ; II, 2 ; XII ; XV, 1 ; XXII ; XXIII qui sont des Musées de Vienne.

PLANCHES I—XXIII

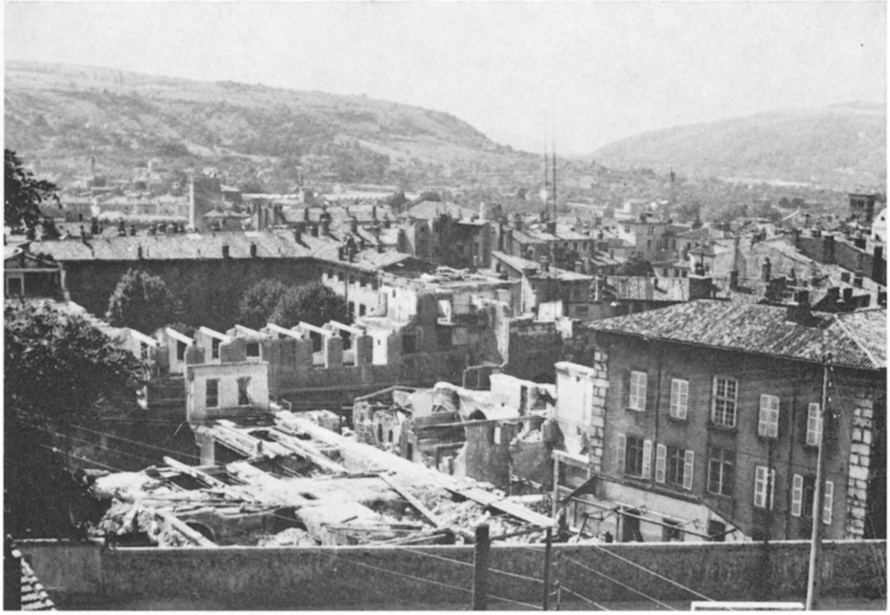

1

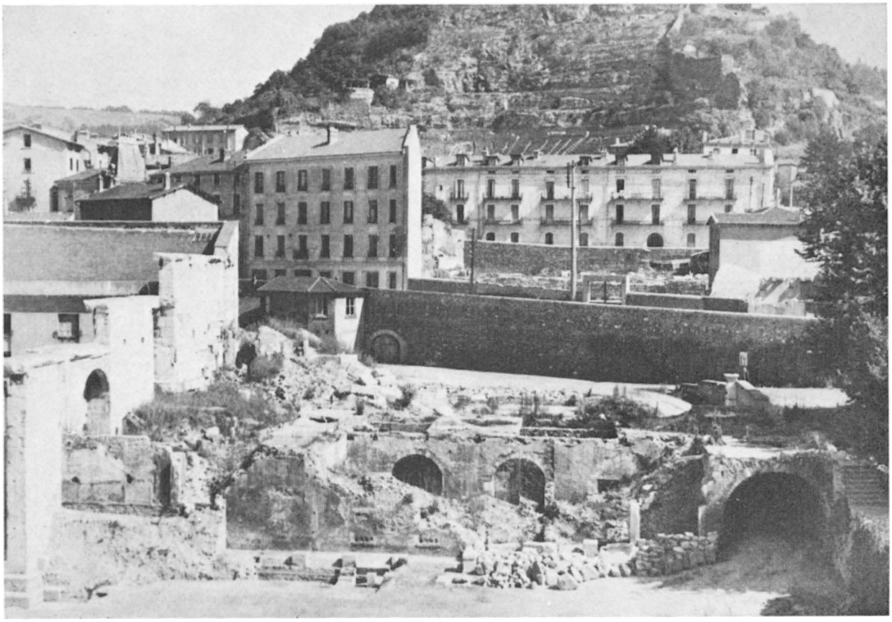

2

PLANCHE II

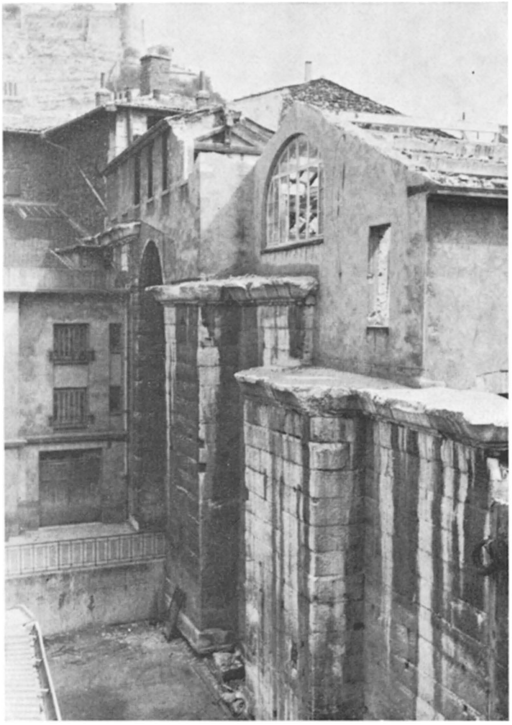

1

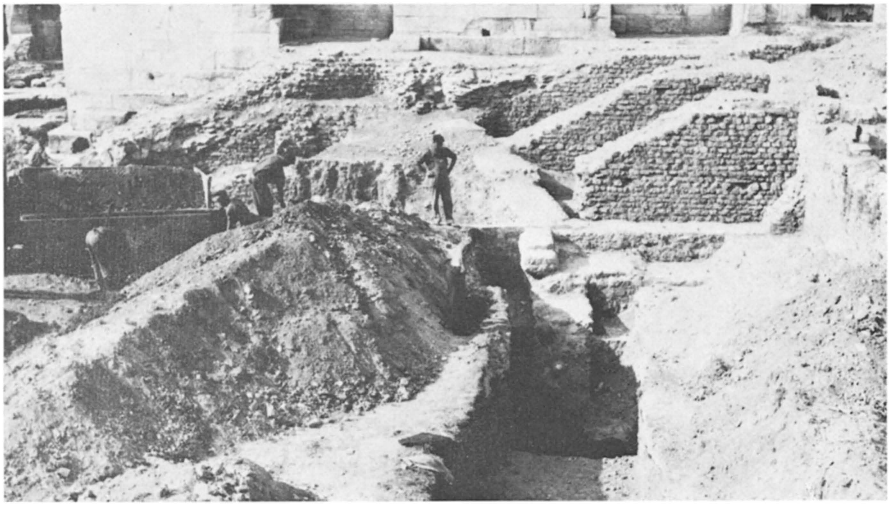

2

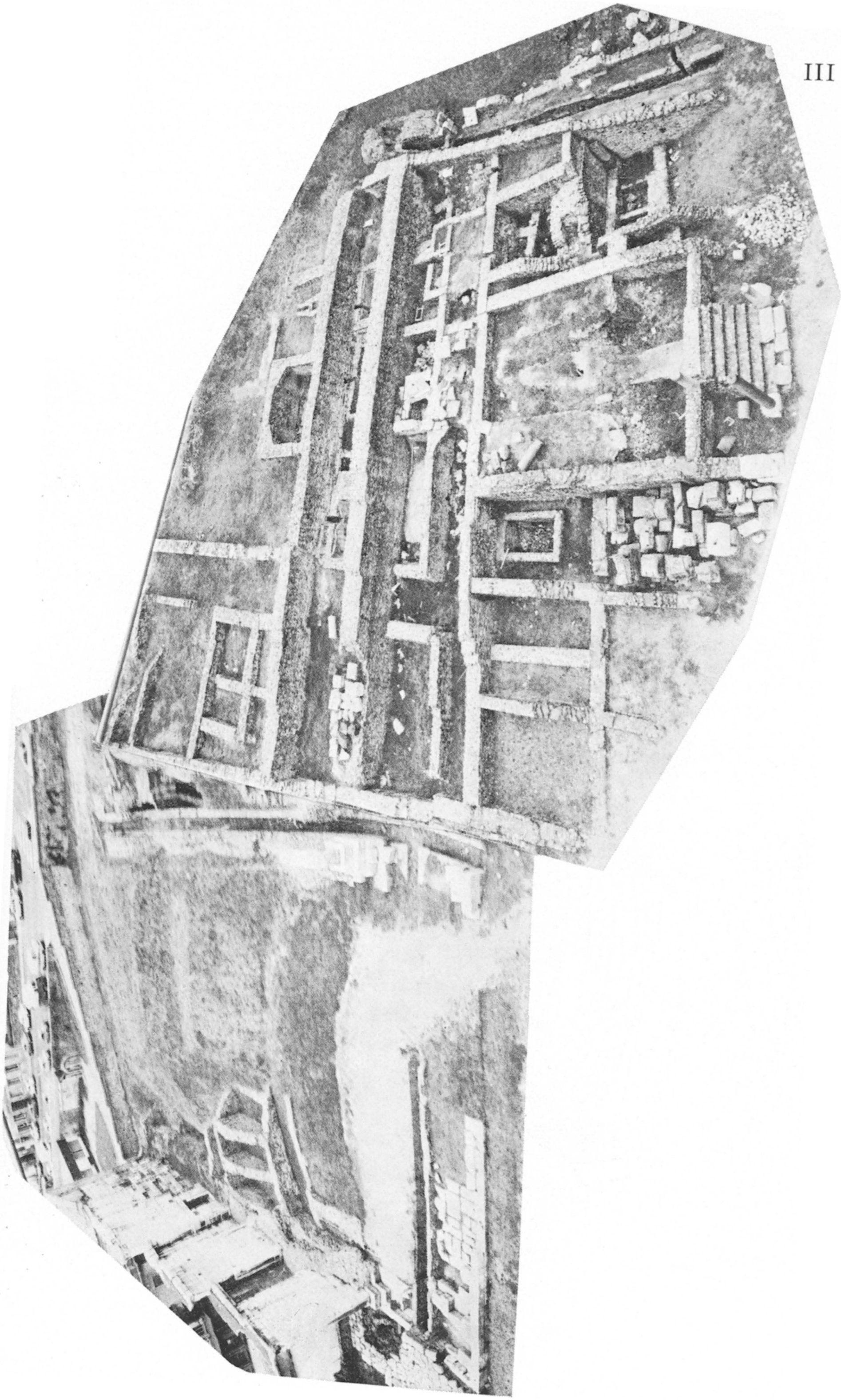

Planche IV

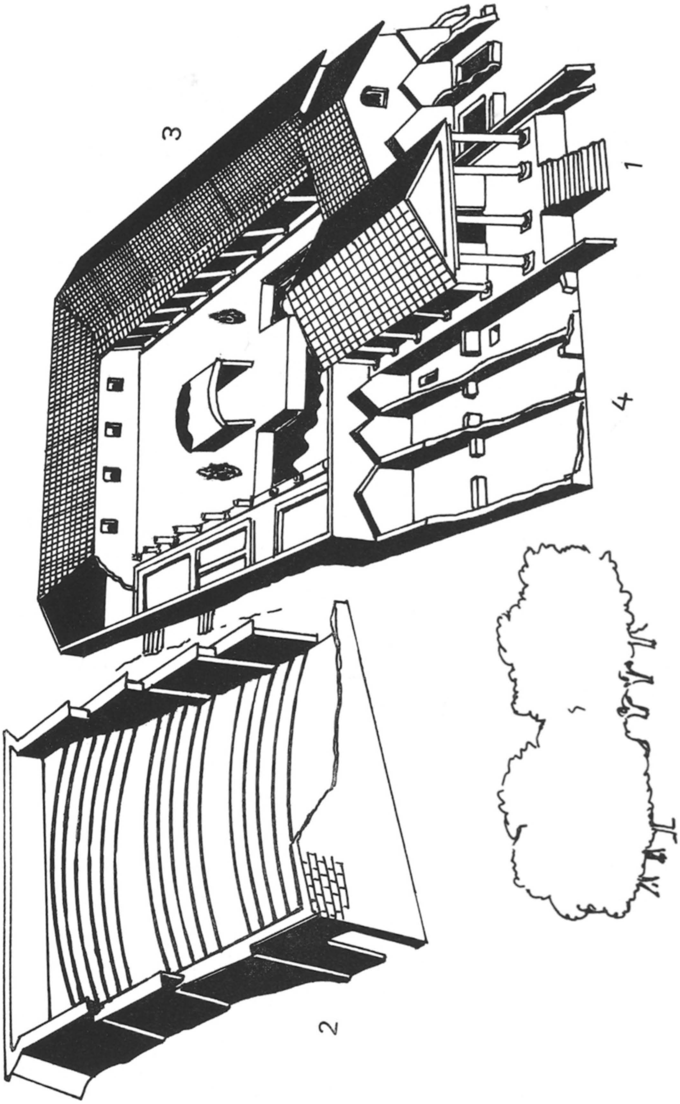

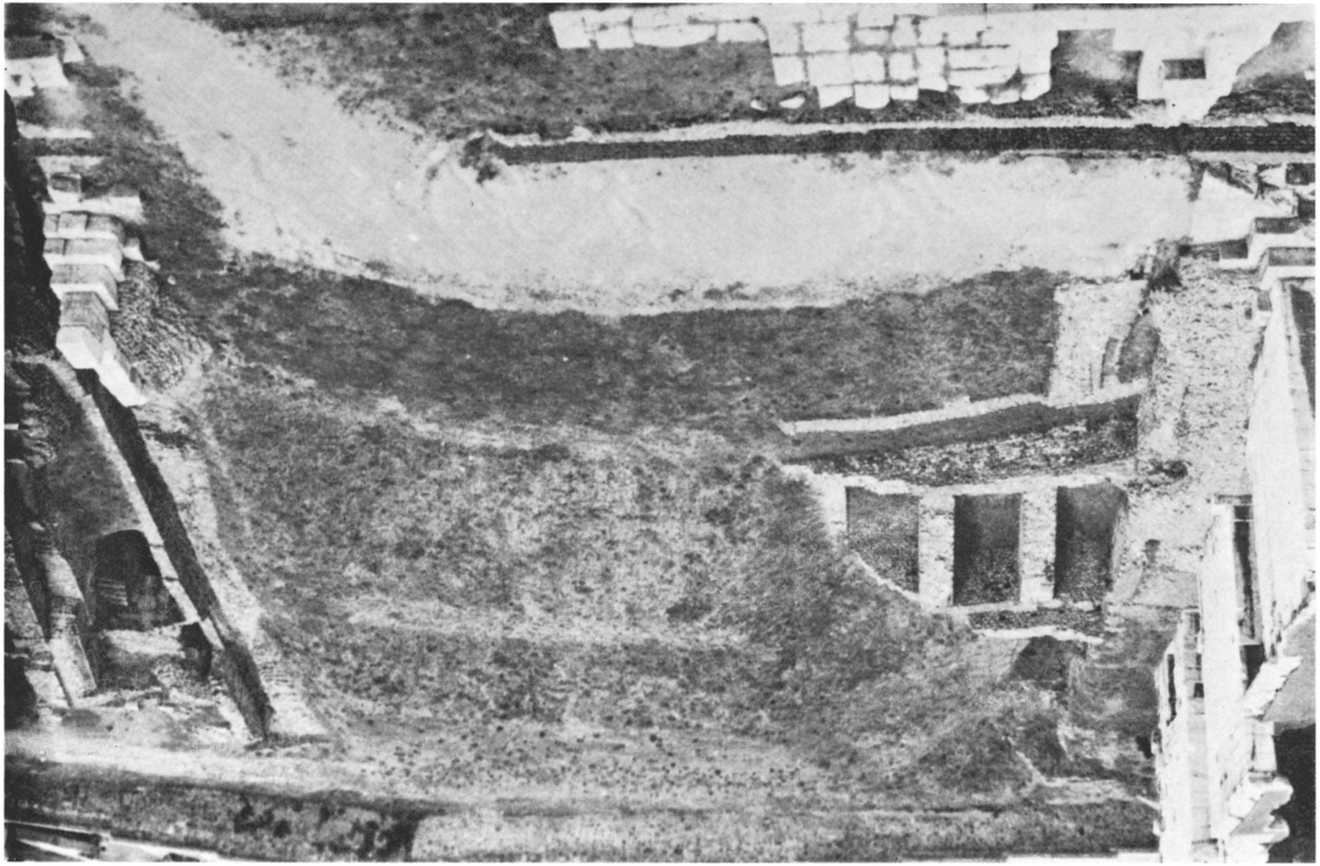

PLANCHE VI

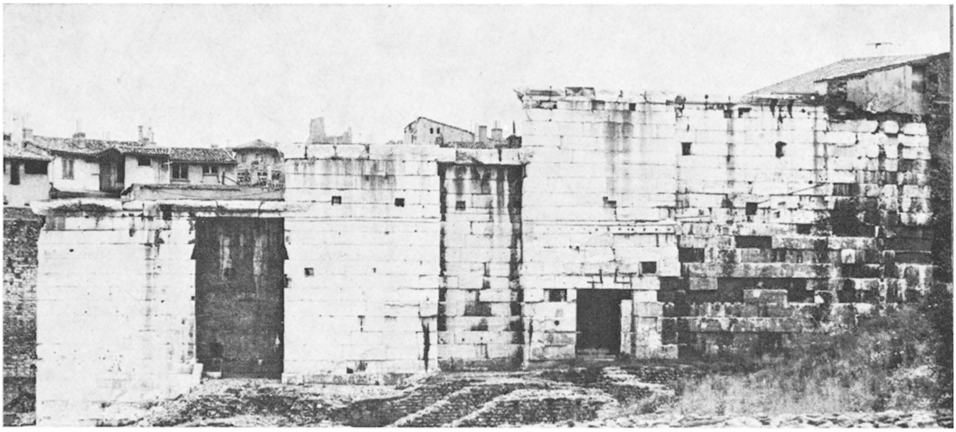

1

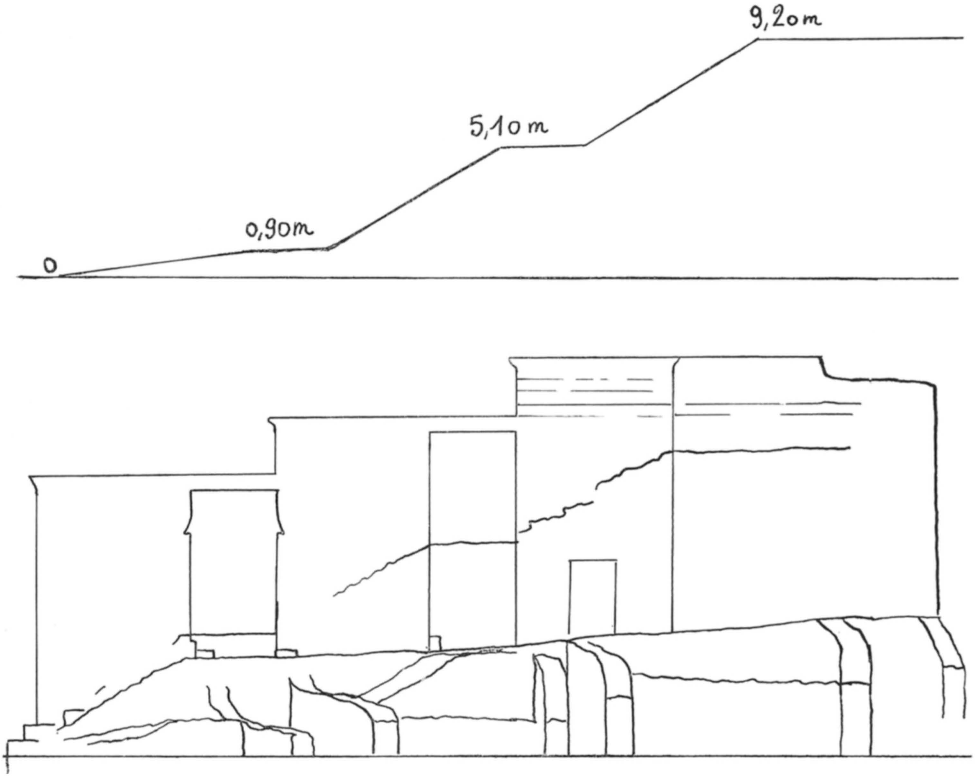
9,20m
5,10m
0,90m
0

2

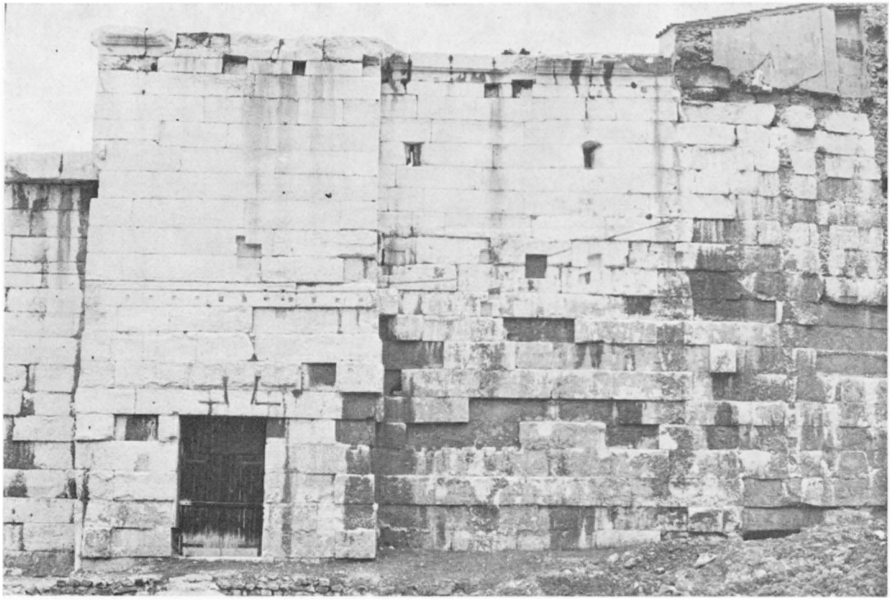

1

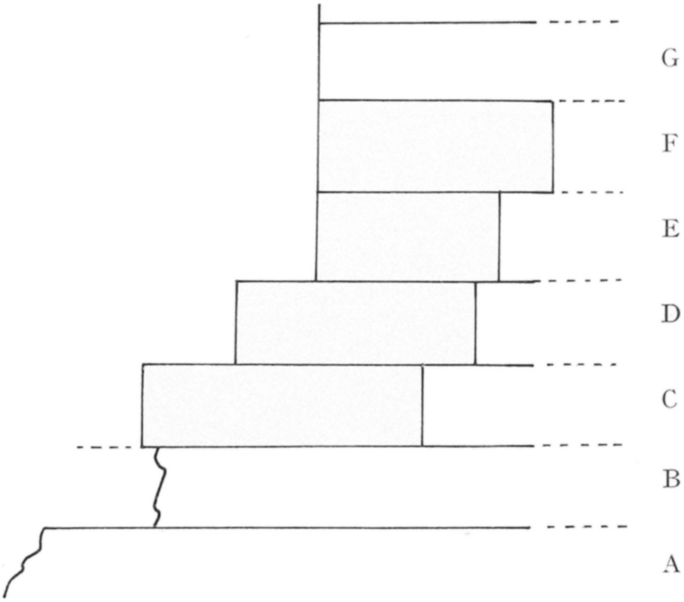

2

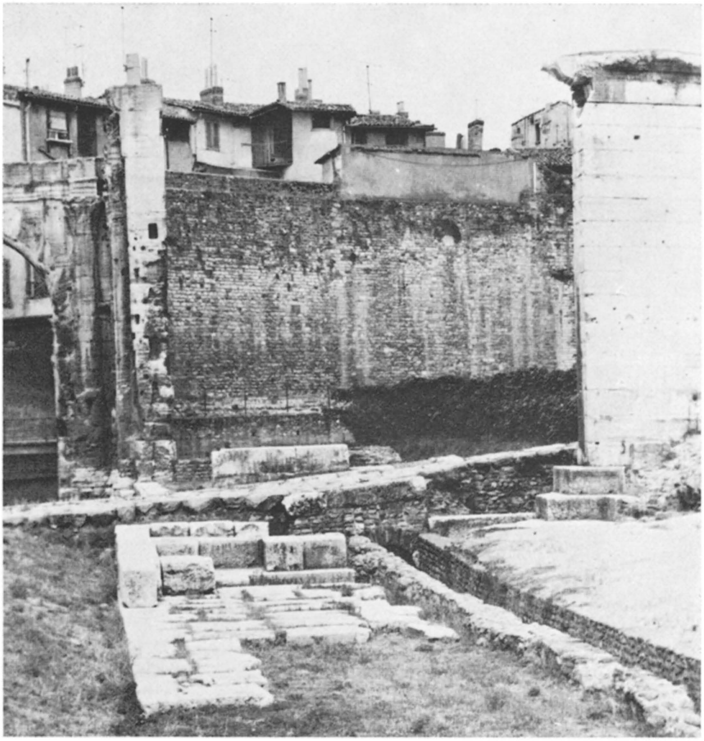

1

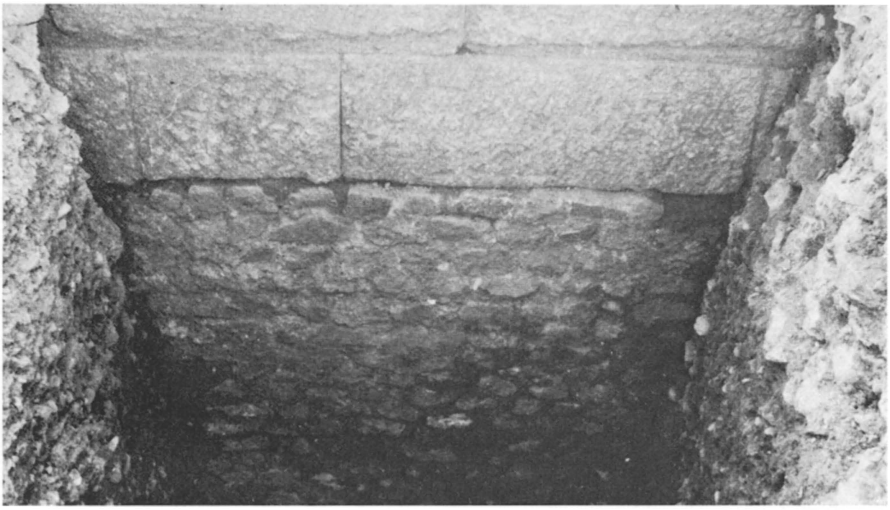

2

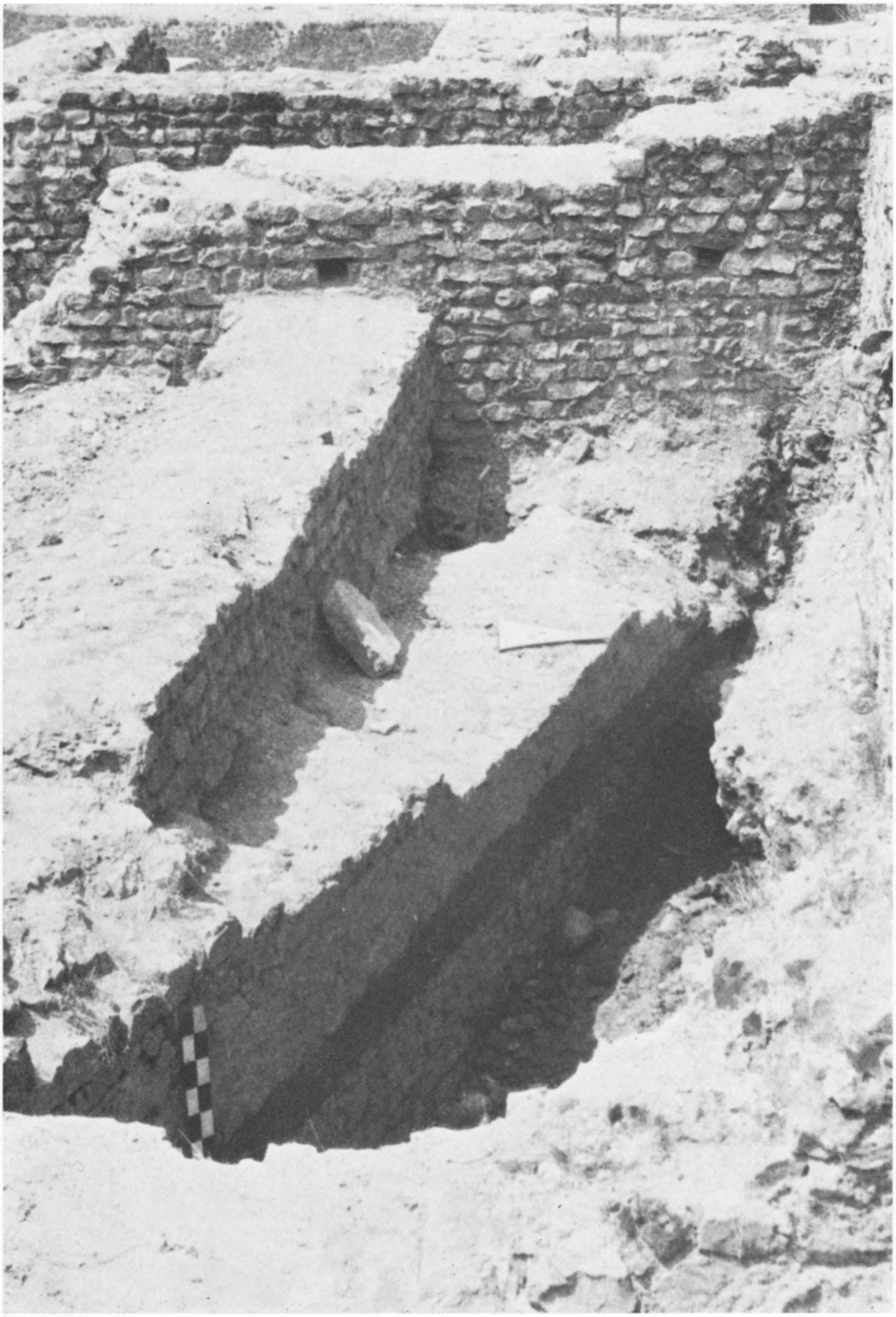

PLANCHE X

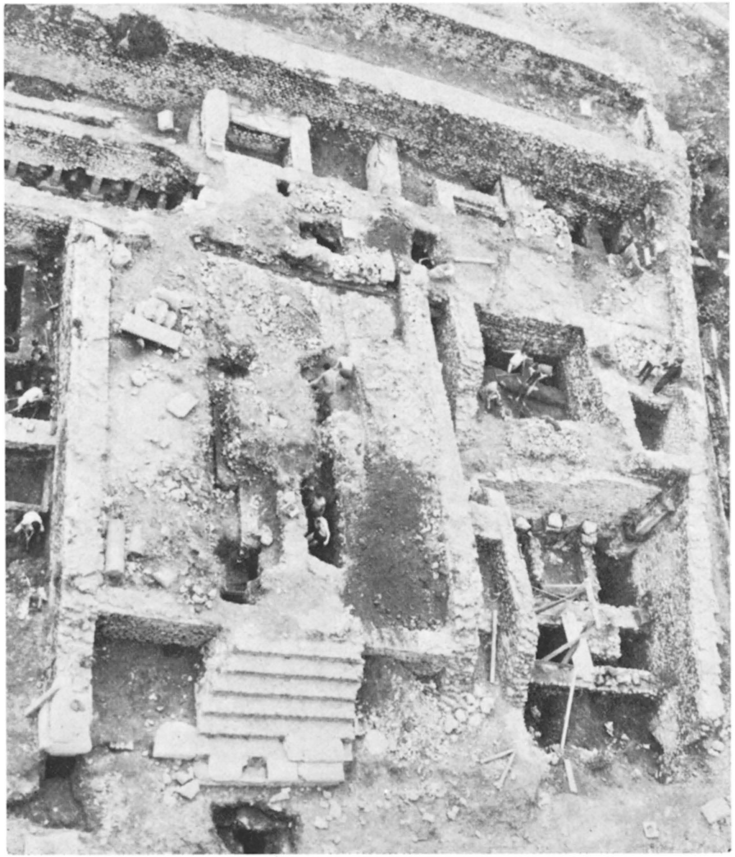

1

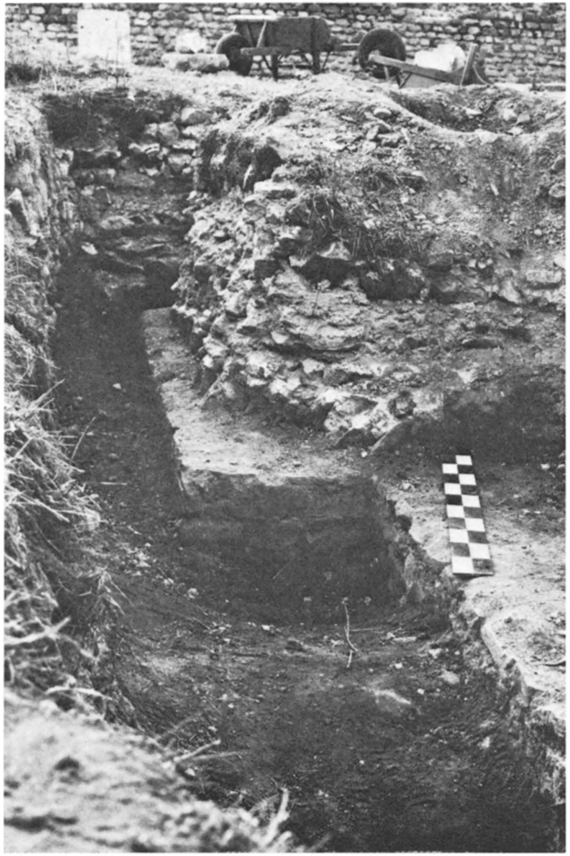

2

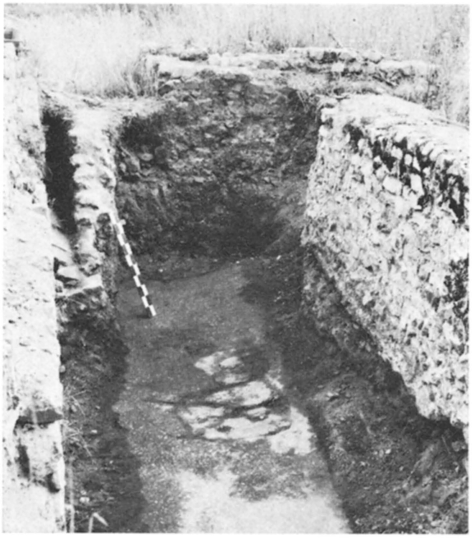

1

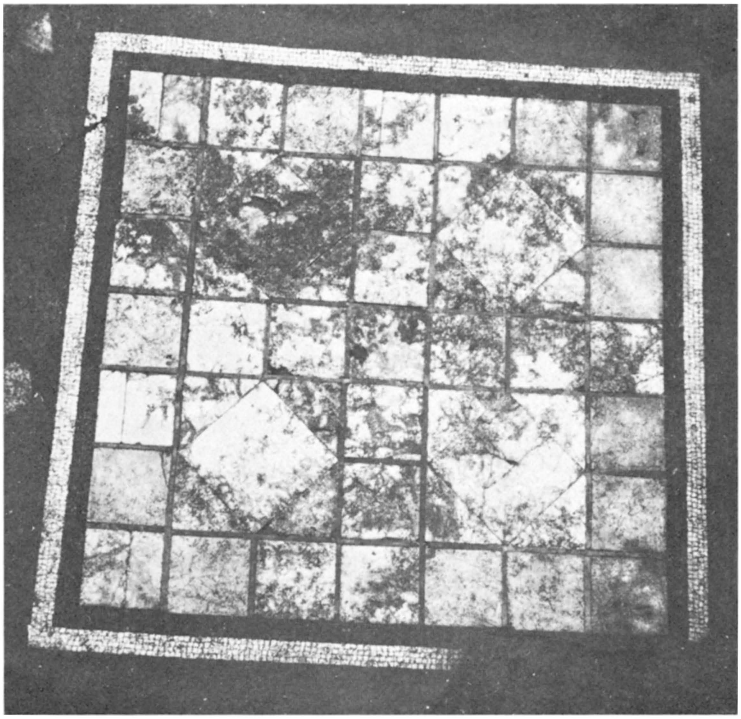

2

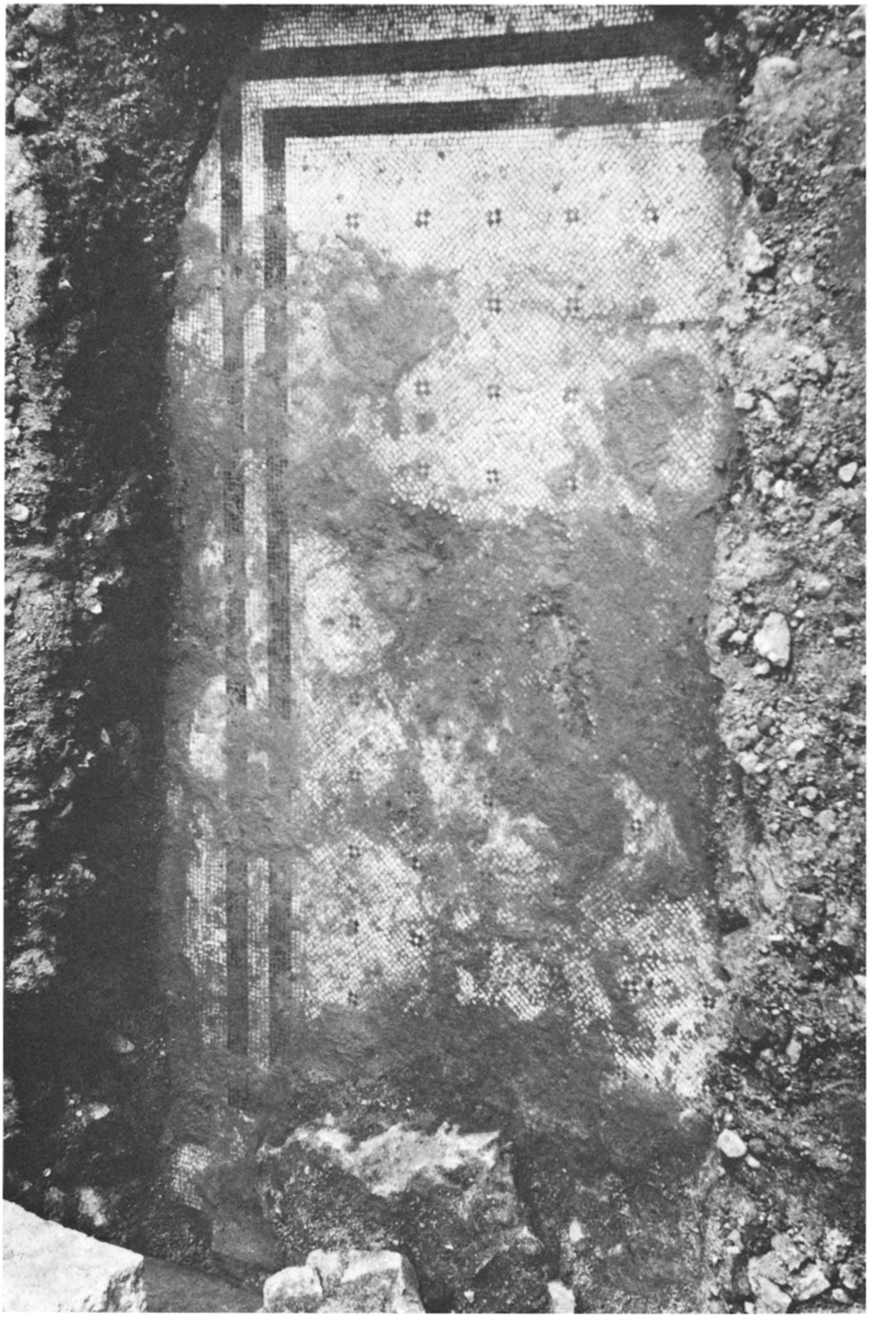

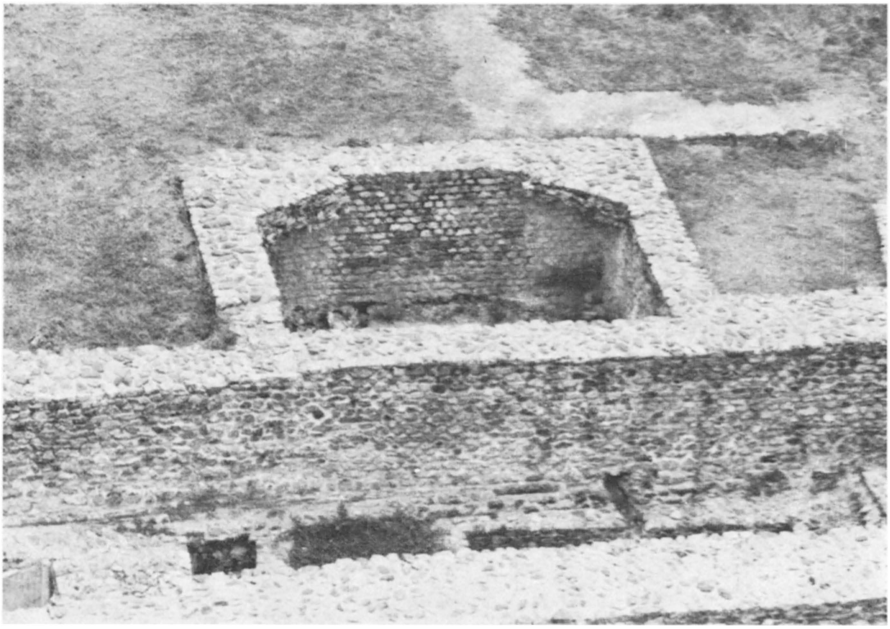

1

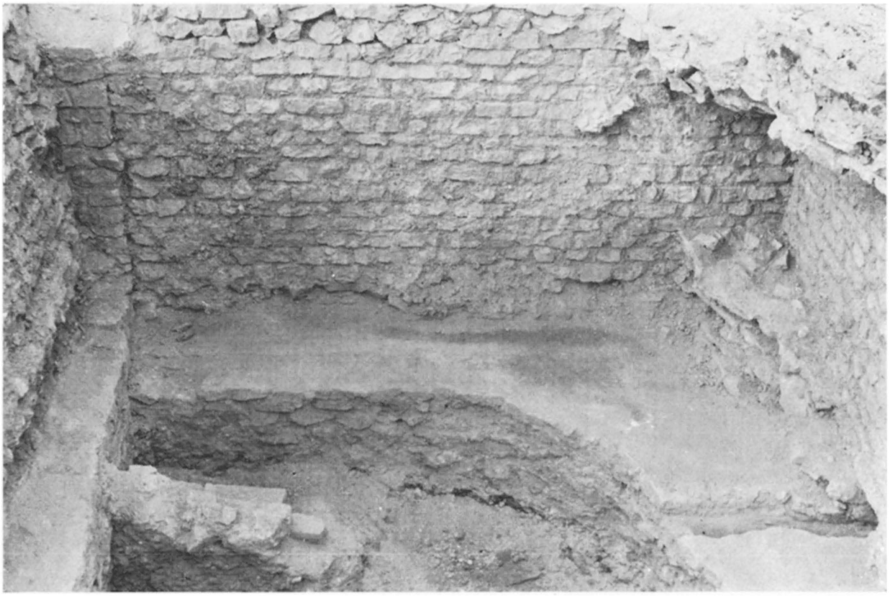

2

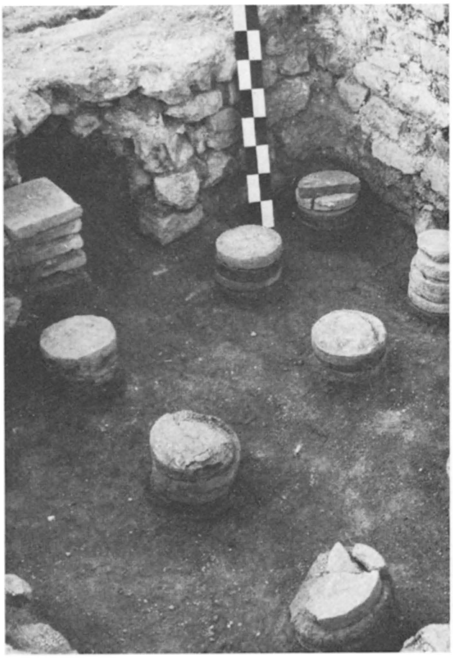

1

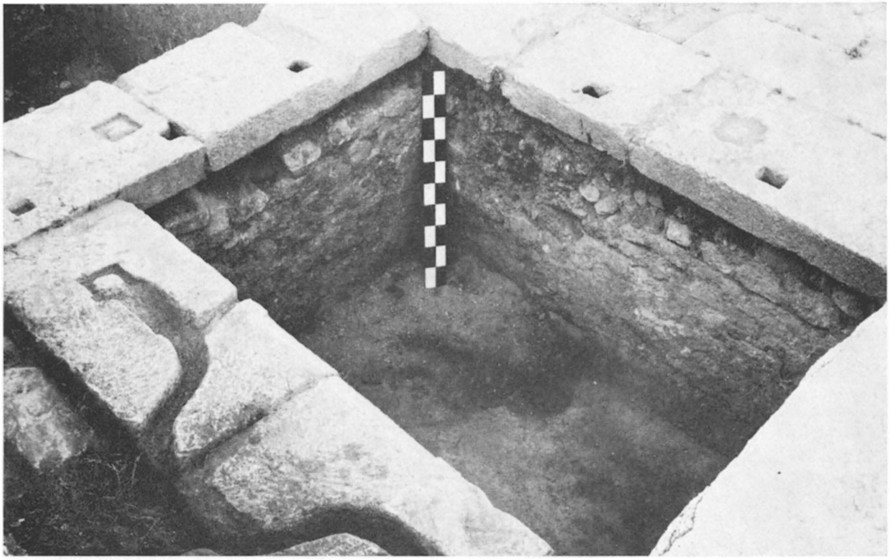

2

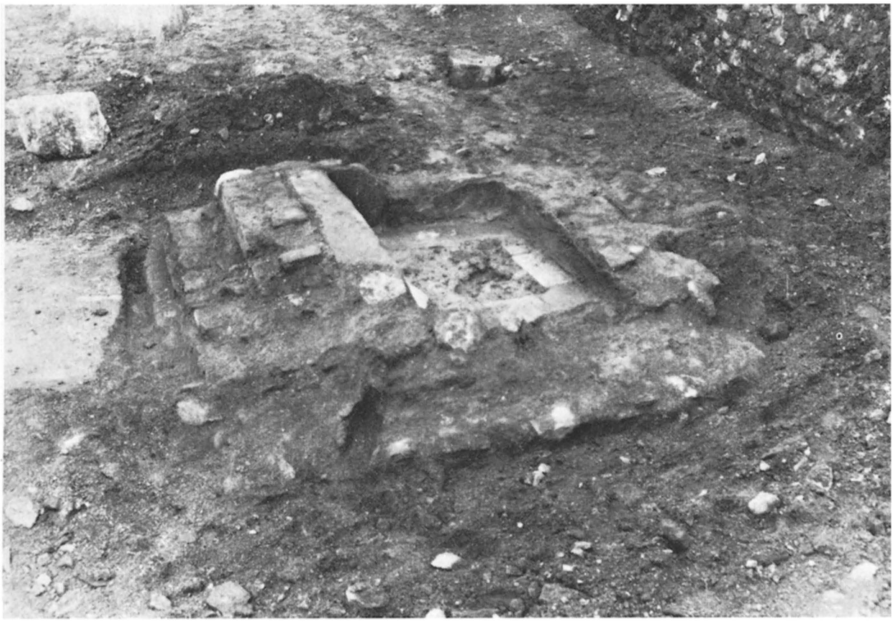

1

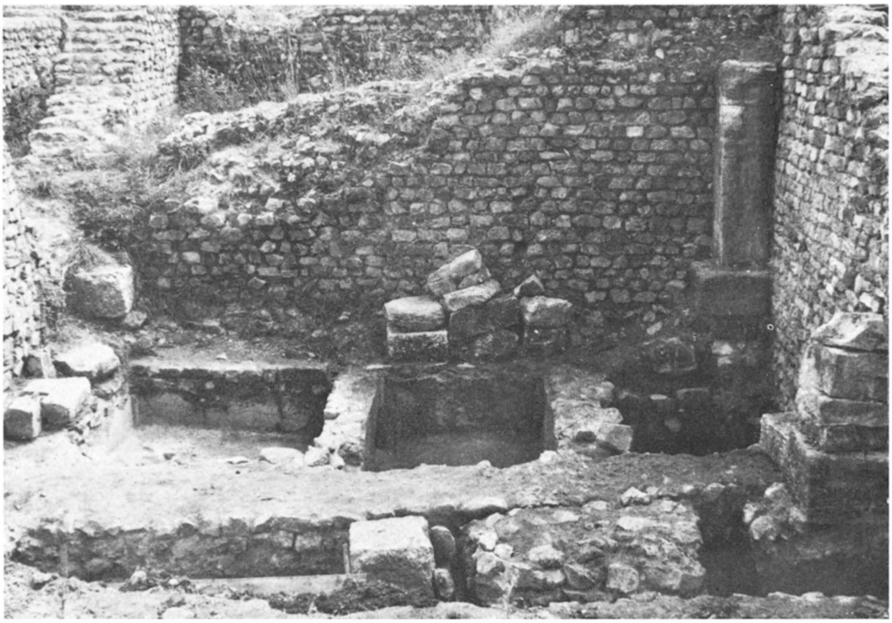

2

PLANCHE XVI

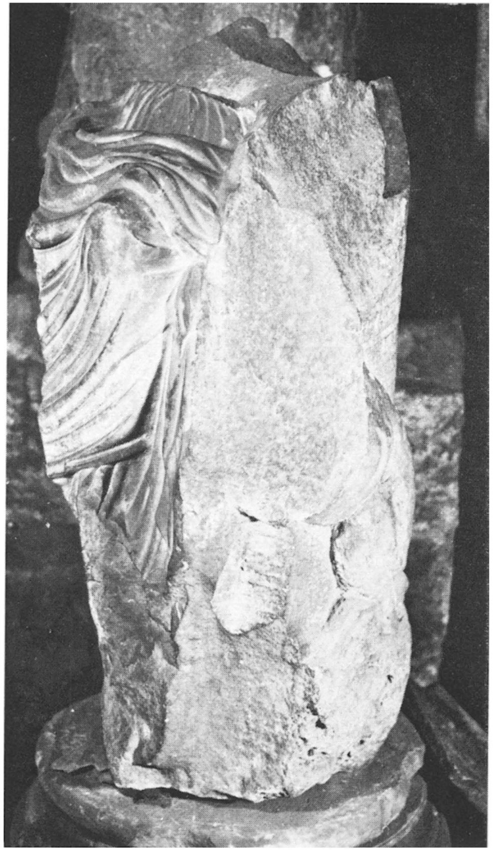

1

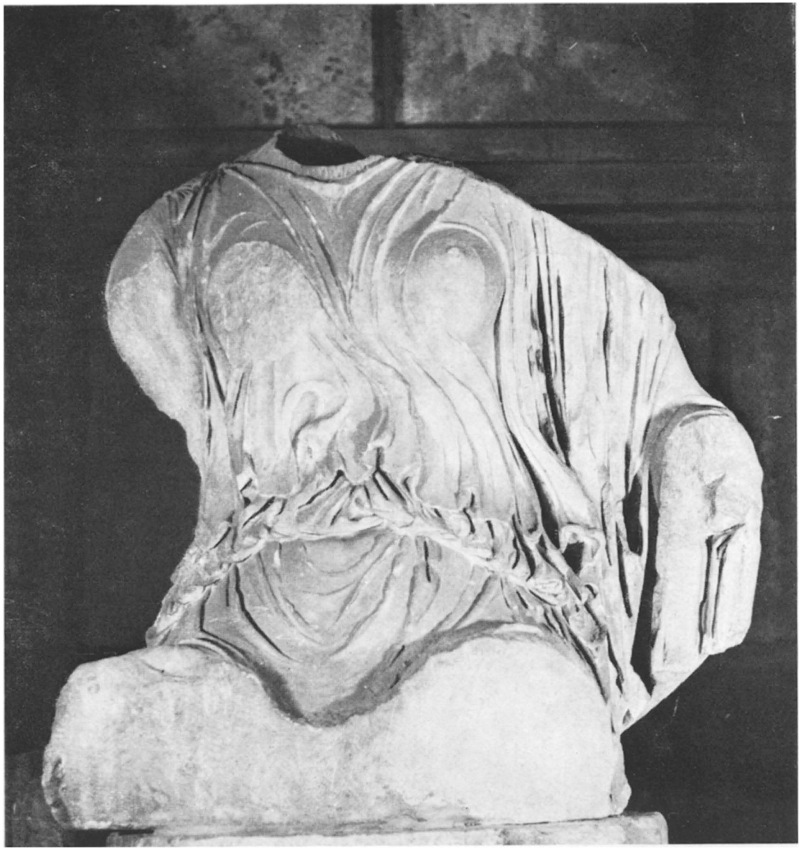

2

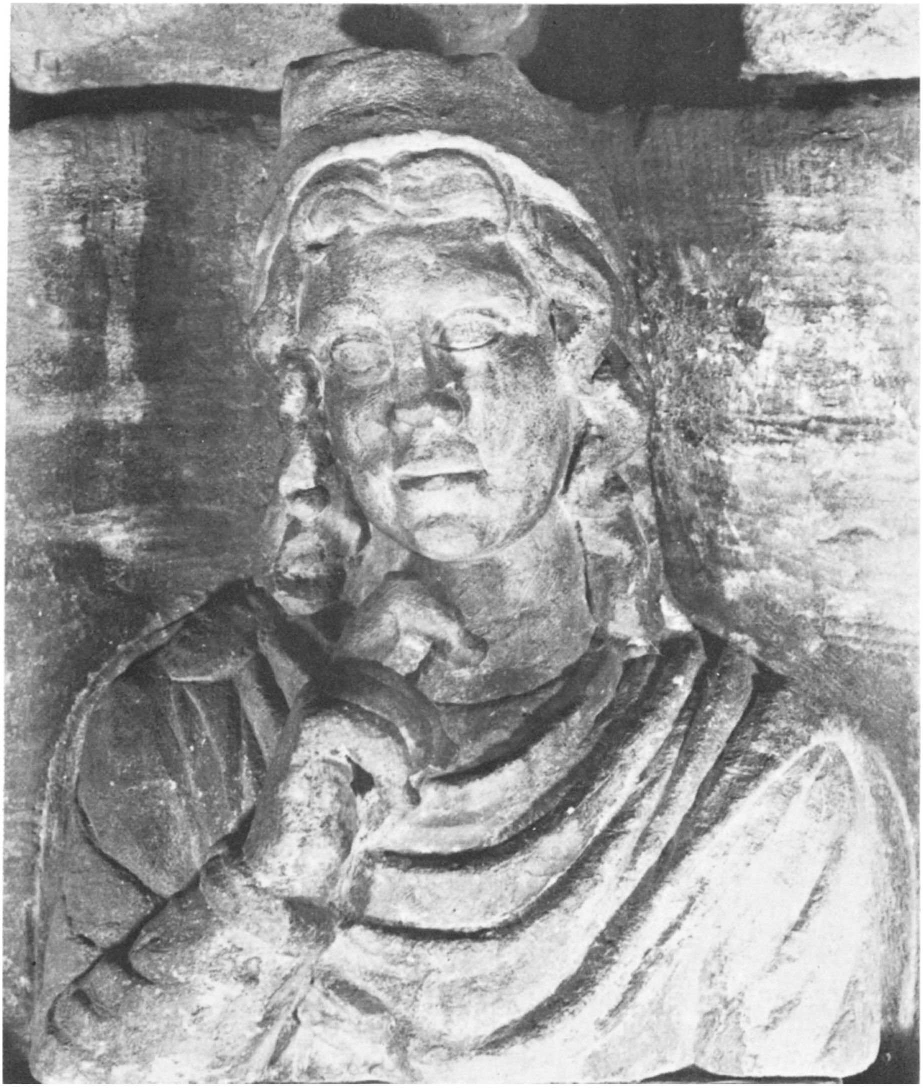

PLANCHE XVIII

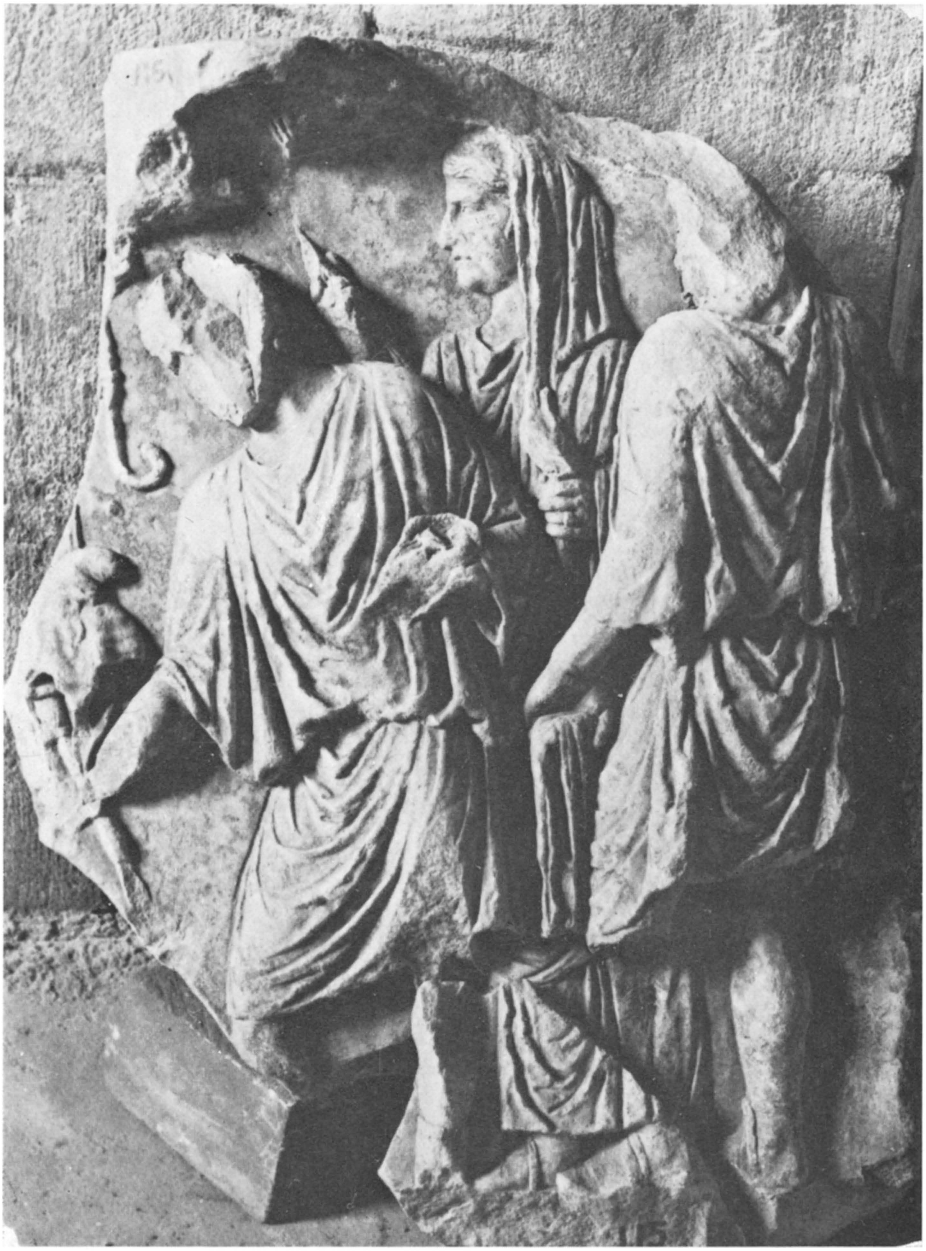

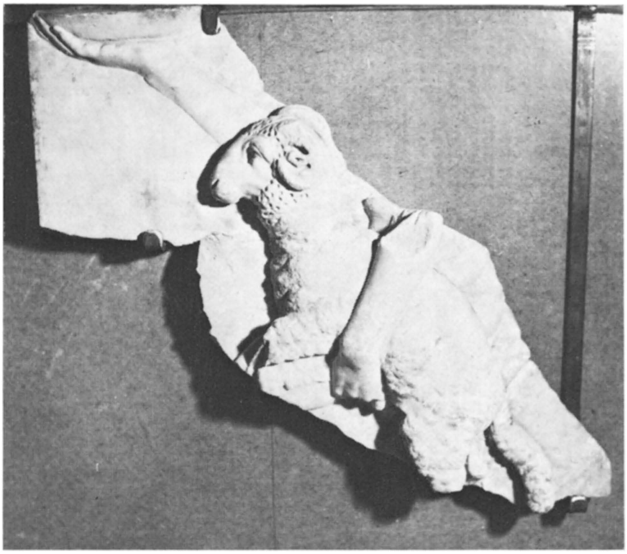

1

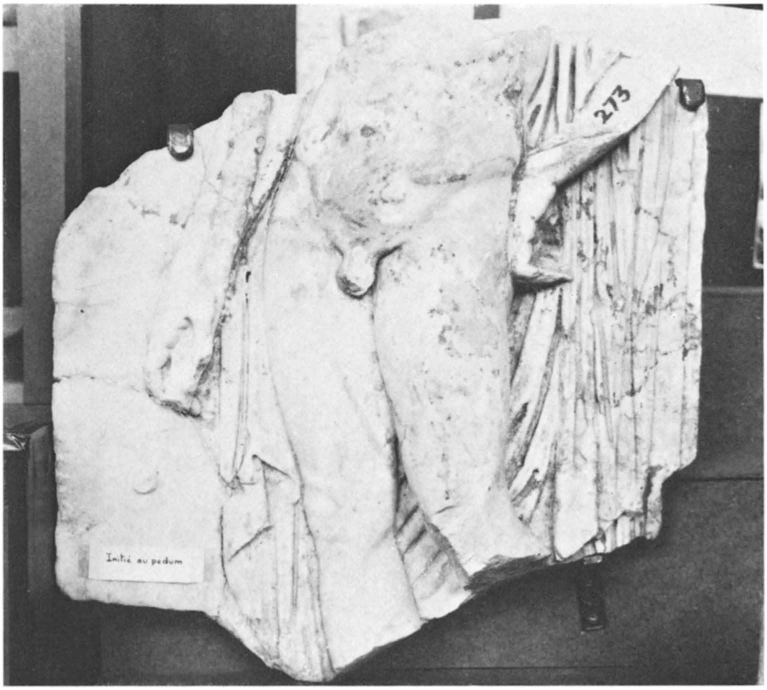
273
Initié au pedum

2

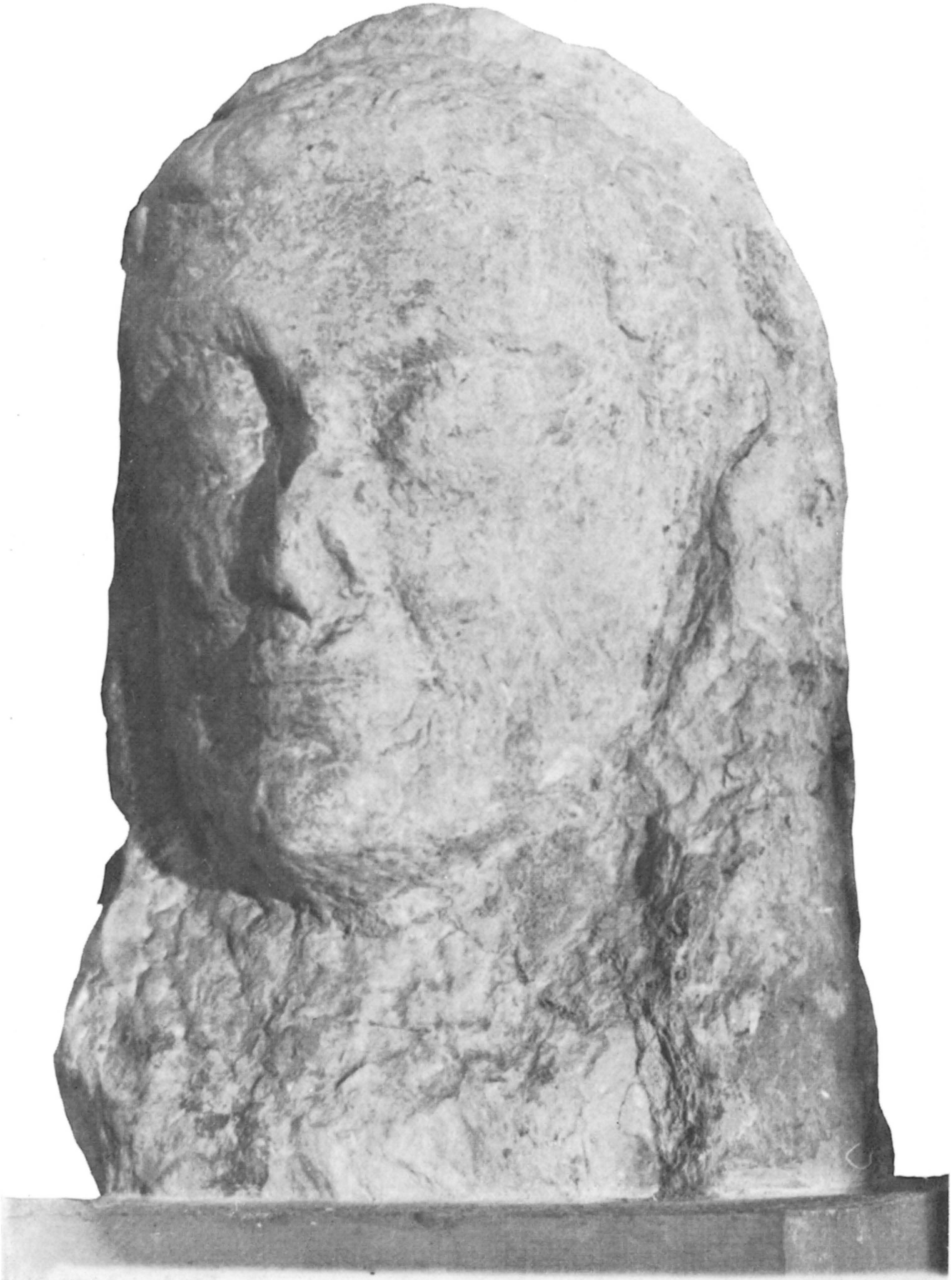

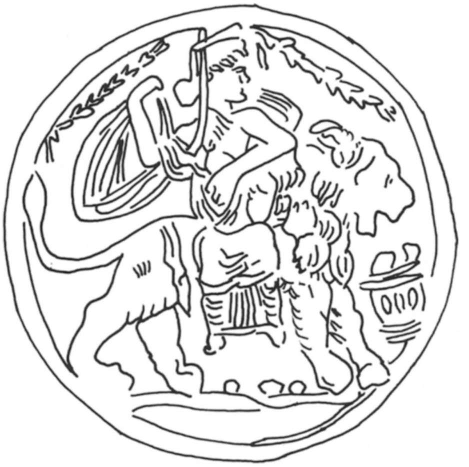

1

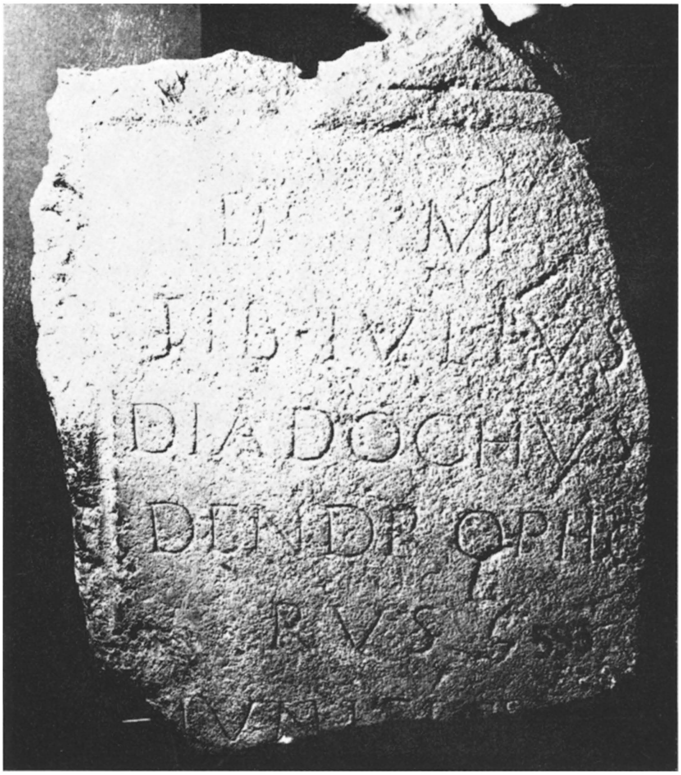
D M
TI · IVLIVS
DIADOCHVS
DENDROPHO
RVS

2

PLANCHE XXII

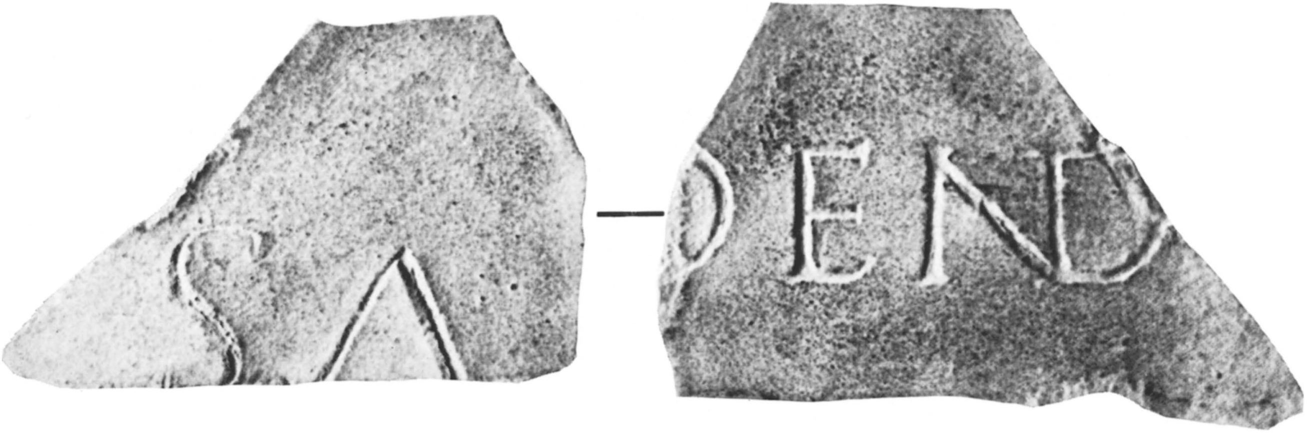

Planche XXIII